

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

ALME DIEU ET VA TON CHERN

Imprimé par l'imprimerie Gilbert, Limitée

Au port de Rimouski



LE SOUVENIR D'UN LORD

Lord Hardinge, qui occupa en Angleterre le plus haut poste du Royaume-Uni, fit ses études dans une petite paroisse des environs de Québec

Le 24 septembre 1854, l'Angleterre voyait s'éteindre et disparaître un grand militaire et noble citoyen auquel des états de service remarquables avaient valu la très haute estime de son souverain. Lord Henry Hardinge venait de succomber après une longue maladie. Son inhumation eut lieu sans pompes et sans bruit dans l'humble cimetière d'un petit village anglais. Sur la tombe on remarquait le bâton et le chapeau de feld-maréchal.

Lord Hardinge. Ce nom, de prime abord, ne dit rien de plus qu'un autre dans les hauts postes de l'empire britannique, aux oreilles et aux esprits canadiens, et pourtant il évoque de curieux souvenirs. Ce grand homme d'Etat anglais commença sa brillante carrière à Québec et c'est sous l'égide du clergé de Québec qu'il débuta dans ses études.

Fils d'un ministre protestant de Stanhope, le jeune Henry Hardinge vint au Canada en 1796, faisant partie du régiment appelé le « Queen's Rangers » dans lequel il avait le rang d'enseigne alors qu'il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année. Pendant qu'il était à Québec, désireux de s'instruire et surtout d'apprendre les mathématiques et le français, il s'adressa à l'abbé Raimbault, vertueux prêtre que l'orage révolutionnaire qui désola la France avait obligé d'émigrer au Canada. Ce digne ecclésiastique avait été admis, en qualité de professeur, au séminaire de Québec. Plusieurs autres jeunes Anglais s'étaient déjà adressés à lui pour recevoir des leçons de français. L'abbé Raimbault ne pouvait cependant donner à ces élèves d'occasions que quelques instants de son temps, mais en 1791 il leur annonça qu'il devait quitter la ville pour aller demeurer à l'Ange-Gardien, où Mgr Plessis l'avait nommé curé, et qu'il aurait alors plus de loisirs pour s'occuper de ses élèves, si ces derniers voulaient aller le voir dans sa paroisse. Le jeune Hardinge le suivit, ainsi qu'un jeune Painchaud qui, plus tard, fut l'abbé Painchaud, l'éminent fondateur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, et qui n'avait fait que paraître aux classes du séminaire de Québec.

Painchaud et Hardinge se distinguèrent, entre tous les étudiants qui s'étaient rangés sous la direction de l'abbé Raimbault, par la vivacité de leur intelligence et la noblesse de leurs sentiments. Ces deux émules étaient dignes l'un de l'autre. Également studieux, sages et attachés au devoir, également passionnés pour le beau et pour le vrai, ils ne voulaient céder en rien l'un à l'autre. Leur professeur eut bien souvent à les modérer dans leur ardeur pour les études sérieuses.

Quatre ans plus tard, Hardinge, rappelé dans son pays natal par des ordres supérieurs, dut quitter le modeste presbytère de l'Ange-Gardien et ses aimables hôtes dont il conserva toute sa vie le souvenir le plus affectueux. Ce fut particulièrement avec un profond serrement de cœur qu'il se sépara de son ami Painchaud. L'abbé Raimbault, longtemps après le départ du jeune Anglais, se plaisait à rendre justice à sa belle conduite envers ses jeunes amis et envers lui-même. Il le disait délicat, conciliant et toujours gracieux. Les noms de Hardinge et de Painchaud revenaient constamment sur ses lèvres. Il rapportait maintes anecdotes sur leur compte.

Il serait trop long d'énumérer les grades auxquels le mérite et la droiture du jeune Hardinge le firent parvenir en Angleterre. Quand il quitta l'Ange-Gardien, il espérait seulement avoir un emploi dans les bureaux de l'administration, mais des amis le présentèrent aux officiers supérieurs et il devint vite lieutenant, puis capitaine. L'Espagne fut le premier théâtre de ses exploits. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans quand on lui confia le commandement d'une brigade au Portugal. Dès lors, il fut présent à maints sièges durant la longue guerre entre, d'un côté, la France et, de l'autre, l'Espagne, la Prusse et les armées coalisées contre le dictateur de l'Europe à cette époque. En 1815, il perdit la main gauche à la bataille de Ligny. La paix conclue, il devint membre de la Chambre des Communes. Puis il fut successivement membre du Conseil Privé de Sa Majesté Georges IV, secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, secrétaire d'Irlande, etc. Il était regardé comme le guerrier le plus éprouvé de l'armée de Wellington. Aussi, à la mort de ce dernier, ce fut Lord Hardinge qui le remplaça à la charge de commandant en chef des armées de la Grande-Bretagne. C'est alors qu'il occupait ce poste, le plus élevé auquel un militaire anglais puisse parvenir, qu'une cruelle maladie le cloua sur son lit. Il se démit de toutes les charges qu'il occupait. Il fut élevé au rang de Pair et de Feld-Maréchal du Royaume-Uni.

Mais toujours dans sa brillante carrière, Lord Hardinge conserva le souvenir de ses anciens amis du Canada. Dans une de ses lettres au curé de Sainte-Anne, il écrivait que le souvenir du Canada était resté dans sa pensée comme le souvenir d'un beau pays, celui de l'abbé Raimbault comme celui du meilleur prêtre et le souvenir de son ami Painchaud comme celui d'un beau Canadien et du meilleur ami.

FUSTEL.

PETITES CHOSES DE L'HISTOIRE

La question du drapeau

La question d'un drapeau pour le Canada est très vieille. Elle occupa nos pères en 1807, comme elle occupait les législateurs de la France en 1874. Il y eut à ce sujet, en 1809, une polémique entre le « Canadien » et le « Mercury ». Les poètes s'en mêlèrent. On exprimait, d'un côté, le vœu d'avoir un drapeau canadien; d'autre part, on prétendait que celui de l'Angleterre nous devait suffire de même que celui de la France nous avait suffi sous la domination française. L'éternelle question!

Indiens et malades

Les anciens Indiens du Canada n'éprouvaient aucune compassion pour leurs malades. Ils semblaient s'ennuyer de voir leurs parents souffrir. Parfois, ils les tuaient tout simplement, pour mettre fin à leurs souffrances. D'autres fois, lorsqu'ils se trouvaient dans les bois, ils les abandonnaient et les laissaient périr, au hasard, comme un chien dont on n'a plus besoin.

Le premier journal canadien

Le premier journaliste canadien fut William Brown, un Écossais de Philadelphie qui visita Québec en 1763 et proposa d'y fonder un journal. C'est un marchand-tailleur de Québec, du nom de William Lain, qui parait l'avoir attiré dans cette ville. Brown avait appartenu à l'atelier de Benjamin Franklin. Il était venu à Québec avec un prospectus concernant la fondation d'un journal pour lequel il demandait « trois cents souscrivants » et pour lequel il avait apporté un « assortiment de nouvelles caractères ». Avec cent cinquante « souscrivants » (abonnés), mais grâce à l'aide du gouvernement, fut fondé la « Gazette de Québec » dont le premier numéro parut le 21 juin 1764 en quatre pages in-quarto, cha-

EXEMPLE DE PERSEVERANCE

Un fameux millionnaire français d'Amérique

Une biographie qui est un curieux épisode de l'histoire des Français en Amérique est celle d'Etienne Girard, fondateur du fameux collège Girard en Californie, l'un des plus riches qui existent. On sait qu'aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles les soldats et les marins français illustraient la France en Amérique par leur bravoure; les missionnaires par leur zèle religieux; les gentilshommes par leur gracieuse courtoisie. Au XIXe siècle, Etienne Girard, lui, et autre fils de la France, illustrait son pays à sa façon, par ses succès les plus enviables, par la fortune. A chaque siècle, selon ses facultés; à chaque siècle, selon ses besoins.

Etienne Girard fut l'un des plus puissants millionnaires dont les États-Unis puissent se glorifier. Il peut être considéré comme une éclatante image du peuple américain dans son amour de l'argent, dans ses froideurs et sévères habitudes, dans la rigidité et l'austérité de ses calculs. Il fut une vivante manifestation des principes d'ordre et d'économie si souvent formulés par Franklin.

Parti en fugitif de la maison paternelle, avec un ardent désir d'aventures, il s'embarqua comme mousse à l'âge de 12 ans sur un navire qui allait aux Indes Occidentales. D'humble mousse, il s'éleva à la charge de quartier-maître et c'est en cette qualité qu'il arriva à New-York vers 1775. De là, il se rendit à Philadelphie où il se mit à fabriquer des cigares. Puis il vendit des cordages et de la ferraille dans une misérable échoppe. Ses modestes clients ne se doutaient pas qu'ils avaient devant eux l'un des plus grands hommes futurs de l'Amérique, c'est-à-dire, l'un des plus riches. Vingt années se passèrent pendant lesquelles il travailla comme une fourmi, amassant en silence tout ce qui lui tombait sous la main. Voilà qu'en 1812 il fonde lui-même une banque. Un an après, le gouvernement américain cherchant à négocier un emprunt de 5 millions de dollars, Girard lui fournit l'énorme somme. Dès lors, le nom d'Etienne Girard devient et sera mêlé à la plupart des grandes entreprises commerciales de Philadelphie. Il avait des capitaux dans une quantité de transactions, des navires voguant dans toutes les directions. Il ne confiait à personne ses projets. Il n'entendait que le langage des affaires. Il possédait partout de vastes fermes et, de temps en temps, il allait travailler sur l'une d'elles, comme un simple ouvrier. En bref, Etienne Girard devint riche, immensément riche. Il avait par ses propres moyens, sans ressources et sans patronage, acquis un formidable Eldorado qui s'étendait dans la Pensylvanie, à Philadelphie, dans la Louisiane et dans la Californie, quand la mort, impitoyable, vint le prier de mettre ordre à ses affaires pour s'embarquer vers la suprême contrée.

Il avait longuement rédigé son testament, curieux témoignage d'un esprit dont rien ne peut rompre la ténacité. Il continuera son oeuvre au-delà du tombeau où il dressera une échelle de calculs pour le temps où il aura cessé d'être. Dans ses dispositions testamentaires, il n'en est pas une qui ne soit comme la continuation du calcul qu'il occupa toute sa vie. Il ne donne qu'une somme modique à ses parents. « J'ai moi-même, disait-il, conquis ma fortune par mon travail, il faut qu'ils cherchent à suivre mon exemple ». Mais ce qu'il laissait à ses parents devait être placé en lieu sûr et capitalisé jusqu'à la majorité des légataires. Il légua une partie de ses domaines à la ville de Philadelphie et à la Nouvelle-Orléans, mais à la condition que ces terres fussent administrées régulièrement pendant dix années après sa mort et qu'à cette époque seulement les magistrats pussent les vendre, à leur discrétion. Il laissa une somme de \$1.500 à chacun des capitaines de ses navires à condition de faire au moins deux voyages à son service et de ramener au port les bâtiments qui leur seraient confiés. Même après sa mort, Girard ne voulait pas être trompé. Il laissa aussi à nombre d'institutions de bienfaisance de larges parts de sa fortune.

Mais il voulait avoir son monument à lui. Et ce monument, ce fut le collège qui porte son nom et où 300 orphelins sont continuellement et gratuitement logés, nourris, élevés. Il laissa à cet établissement quinze millions de dollars et d'immenses terrains. Il fit lui-même les plans des édifices et édicta le programme de l'institution. Les élèves doivent y recevoir une instruction essentiellement pratique. Le fondateur a exigé qu'on ne leur enseigne que ce qui peut faire d'eux de bons négociants, des industriels, des agriculteurs. Il interdit l'entrée de son collège à « tout ecclésiastique, missionnaire ou ministre de quelque culte que ce soit », non pas qu'il veuille porter la moindre atteinte au caractère du prêtre mais pour préserver les élèves de l'excitation que peuvent produire sur eux divers enseignements. Il veut que leurs professeurs se bornent à enseigner aux élèves les purs principes de morale et de charité envers leurs semblables, l'amour de la vérité, de la sobriété, de l'industrie, et que plus tard, dans la maturité de leur raison, ils choisissent eux-mêmes leur culte.

Quant au collège lui-même, on n'a épargné dans sa construction ni le marbre ni les ornements de luxe. Il se compose de cinq constructions toutes d'une splendeur inouïe. On a voulu par cette somptuosité honorer la mémoire d'Etienne Girard.

FROISSARD.

Retour à l'ancienne heure

A Rimouski, depuis le 1er octobre, la population est revenue au régime de l'ancienne heure, après avoir été pendant 4 années consécutives sous le régime de l'heure avancée comme partout ailleurs au Canada. Cependant, l'heure n'a pas été changée à la scierie Price, qui continuera de suivre l'heure d'été pour toutes ses opérations jusqu'à la fermeture de l'établissement en fin de saison.

Le changement n'a pas été fait, va sans dire, sans être vivement ressenti par tout le monde.

que page ayant deux colonnes, l'une en français et l'autre en anglais.

Le premier livre imprimé au Canada

Le premier livre qui sortit d'une imprimerie canadienne fut un recueil de cantiques fort singulier que l'on appelait généralement dans les campagnes canadiennes : « Les Cantiques de Marseille ». Le premier exemplaire de ce manuel de cantiques date de 1776 et fut imprimé chez Fleury Mesplets et Charles Berger. Il était dédié « aux âmes dévotes », et M. Mesplets demandait, comme fruit de son travail, de « pouvoir participer un jour au bonheur qui les attend et qui leur est légitimement dû ».

Dr SAP.

LETTRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW de la British United Press

Nous avons eu récemment des élections dont les résultats semblent avoir étonné bien des gens qui non seulement s'intéressent à la politique mais croient aussi la comprendre.

On interprète ces résultats de manières bien différentes et parfois contradictoires. Pour quelques-uns, ils semblent être la ruine rouge, pour d'autres c'est le paradis sur terre qu'ils apportent, ou du moins une terre qui ressemblera tellement au paradis qu'il deviendra impossible de les distinguer.

Pour ces derniers, les résultats de l'élection laissent espérer la disparition des monopoles, la diminution de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des salaires, un flot constant et presque sans limite d'approvisionnement à des prix moins élevés, assez de charbon pour réchauffer tous les foyers, enfin ce sera l'abondance, en rêve. Avec le nouveau gouvernement, ils espèrent vivre dans une île inondée de lait et de miel. Alleluia!

Nous ne connaissons pas tous les projets du nouveau gouvernement ni son pouvoir. On peut donc laisser les utopistes à leurs rêves et considérer les faits actuels.

Voici ce qu'on nous a dit officiellement: l'impôt sur le revenu sera pas diminué; les approvisionnements de charbon continueront à être peu abondants l'hiver prochain; les vivres seront rares et les vêtements seront plus rares qu'ils n'ont jamais été depuis le début de la guerre; nos coupons de vêtements qui étaient valables d'abord pour six mois, puis pour sept, devront maintenant servir pour huit mois.

Comment se fait-il que tant de gens qui semblent pourtant sains d'esprit croient que le gouvernement actuel ou n'importe quel autre gouvernement n'aurait qu'à faire un geste pour que toute la situation redevienne normale après six ans de guerre? Dieu seul le sait, ou peut-être aussi les gardiens des asiles d'aliénés.

En attendant que se réalise le rêve utopique des superoptimistes, voyons la vie courante d'après-guerre dans Londres.

Les queues aux portes des magasins continuent à créer l'un des plus grands embêtements de la guerre à Londres. Partout où il y a des bouchers, des épiciers ou d'autres magasins de provisions à Londres, vous pouvez trouver des queues aux portes. Dans les rues commerciales populaires, vous pouvez voir des douzaines de ces « crocodiles » humains géants.

Un autre des embêtements dont se plaignent les Londoniens est la pénurie des cigarettes. Je devrais peut-être dire privation au lieu d'embêtement, car il semble que la cigarette soit devenue une nécessité de la vie pour des millions de personnes.

Beaucoup de gens se plaignent également de ne pas avoir assez de bière ou de boisson et même de ne pas en trouver du tout. Les amateurs de whisky disent que cette boisson est rare parce qu'elle est toute exportée. « Cela doit cesser, disent-ils. Pourquoi donc personne ne pose de questions à ce sujet à la Chambre des communes? »

Outre les gens qui s'inquiètent de ne pas avoir assez de boisson pour se réchauffer le sang, une foule de Londoniens craignent de ne pas avoir assez de charbon pour se réchauffer la peau l'hiver prochain.

Prochain mariage

M. Joseph Desrosiers, échevin et Mme Desrosiers, de Rimouski, annoncent le mariage de leur fille Gilberte avec M. J.-P. Gauthier, gérant de la Banque Provinciale à Tilbury, Ont., fils de M. et Mme J.-P. Gauthier, de Rock Land, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale de Rimouski le 17 octobre 1945. — Pas de faire-part.

OPINIONS EN LIBERTE

(Sous la responsabilité des correspondants)

Encore le problème du logement

Dans son maiden-speech prononcé à la Chambre des Communes le 19 septembre dernier, discours soigné qui ne manque pas, par ailleurs, d'intérêt et de qualités, le député de Rimouski, M. Belzile, a fait sur le problème du logement une étrange affirmation qui a jeté dans le ravissement un rédacteur de l'« Action Catholique » et a été montée en épingle par plusieurs autres journaux plus ou moins sceptiques, mais qui a sûrement plongé dans l'ébahissement la plupart de ses concitoyens et « mandants » de la ville de Rimouski. On peut se demander si notre député n'a pas voulu se payer la tête de ses honorables collègues du Parlement et de ses chefs politiques en leur racontant avec aplomb que, contrairement à ce qui existe à l'état alarmant dans toutes les autres villes du pays, le problème du logement n'existe point dans l'unique ville de Rimouski, grâce à une recette qui n'a sans doute pas partout le même succès ou qui n'a pas dû encore être expérimentée ailleurs, même là où il se trouve des Caisses populaires florissantes et prospères.

D'après le député de Rimouski, il n'y a aucun problème local de logement en notre ville, et cela est dû à la mise en oeuvre du procédé suivant: grâce à 575 prêts qu'elles ont consentis depuis 6 ans pour fin de réparation et de construction de maisons, et variant de \$500 à \$8000, nos caisses populaires paient les matériaux et la main-d'oeuvre spécialisée, et de leur côté les emprunteurs construisent leurs maisons avec l'aide de leurs voisins et amis, auxquels ils rendent à leur tour le même service. Voici, du reste, textuellement, d'après le compte rendu officiel du Hansard, le joyeux passage du discours de notre optimiste représentant à ce sujet:

« Depuis mon arrivée à la Chambre, presque chaque honorable député qui a pris la parole a longuement parlé du problème du logement dans sa circonscription. Les journaux nous apprennent que le problème est grave par tout le pays. Je suis heureux, toutefois, de pouvoir informer la Chambre que la ville de Rimouski n'a pas de problème du logement. Nos caisses populaires l'ont résolu. Depuis 1939, elles ont consenti 575 prêts, variant de \$500 à \$8000, destinés à la réparation et à la construction de maisons. Les professeurs de l'Université du Wisconsin que j'ai mentionnés il y a un instant ont vu toute une banlieue de Rimouski où quelque 3000 personnes vivent dans des maisons construites grâce à ces prêts. Voici comment fonctionnent ces caisses: elles paient tous les matériaux et la main-d'oeuvre spécialisée; l'emprunteur construit lui-même sa maison avec l'aide de ses amis et de ses voisins, auxquels il vient en aide à son tour. Comme résultat, on peut, avec un emprunt de \$2500, bâtir une maison évaluée à \$4000. »

Et comme résultat final, il n'y a donc pas de problème du logement à Rimouski!

De ce passage du discours que je viens de citer au long, il faut, en effet, conclure que les Rimouskiens en général sont tellement ingénieux, habiles de leurs mains, robustes et vaillants qu'ils peuvent se dispenser des services des journaliers et ouvriers qui ne sont pas compris dans la main-d'oeuvre spécialisée, en faisant eux-mêmes leurs constructions et leurs réparations avec l'aide bénévole et gratuite de leurs voisins et amis. Cette exemplaire coopération qui pâme d'admiration le journaliste André Roy serait vraiment édifiante et admirable si, non seulement, elle se pratiquait en réalité par la masse de gens qui ont besoin de

construire ou réparer, mais encore si elle était simplement possible. Mais elle n'est, sauf en des cas d'exception, ni réelle, ni possible, pour la raison évidente que ceux et celles qui empruntent à la Caisse populaire ou à tout autre prêteur n'ont pas tous, de ce fait, les connaissances, l'habileté, l'entraînement, la capacité physique et le loisir d'exécuter les travaux, même avec le concours dévoué de leurs proches ou voisins.

Je ne relèverais pas la prétention lancée par notre député en plein Parlement, à la barbe de ses collègues et de ses chefs, si elle n'avait comme conséquence d'induire nos gouvernants à se désintéresser de la situation qui existe à Rimouski et à priver éventuellement notre population — aux prises avec un problème dont elle souffre dans son expansion et son développement et qu'il ne suffit pas de nier pour le régler, — à la priver, dis-je, de l'attention, de l'assistance et des secours des autorités, comme on les réclame à grands cris dans les autres villes du Canada.

Car — combien y a-t-il de Rimouskiens qui ne sont pas de mon avis? — je crois que le problème du logement nous affecte beaucoup à Rimouski de même qu'ailleurs. S'il n'y avait pas de problème du logement chez nous, il y aurait des logements pour tous ceux qui, demeurant ou voulant demeurer en notre ville, les recherchent et sollicitent en vain.

Faut-il citer quelques exemples? Ca ne sera pas long.

Il y a quelques mois, une de nos familles les plus honorables et entourées d'estime méritée quittait Rimouski pour aller se fixer à Québec parce qu'il n'y avait pour elle, chez nous, aucun logement disponible, malgré tous les efforts tentés pendant des mois pour trouver gîte etabri après le 1er mai 1945.

Un jeune couple de nos connaissances, qui a dû passer les printemps, l'été et une partie de l'automne dans un chalet d'été, hors de Rimouski, ne peut trouver en notre ville aucune maison, aucun appartement pour se loger convenablement avec ses enfants, pourtant peu nombreux, pour au moins le temps de la froide saison.

Un autre couple de nos connaissances nous a quittés il y a quelques jours, avec ses 2 enfants, pour aller demeurer à Québec, faute de logement convenable et salubre infructueusement cherché et sollicité durant des mois.

Un vétéran, de retour d'outre-mer depuis quelques mois, nous a quittés tout récemment avec son épouse pour aller demeurer dans la région de Québec parce qu'il n'a pu, jusqu'à présent, se loger à Rimouski que dans une chambre à coucher. Comme, au cours de l'été dernier, sa femme tomba malade, une parente venue d'un autre district pour la soigner dut partager avec le couple la même et unique chambre tout le temps qu'elle passa à Rimouski. La visiteuse est repartie, mais peu de semaines après c'était au tour du couple de filer ailleurs pour s'établir à demeure dans un logement qui n'est pas d'une seule pièce.

Il me serait facile de citer, encore, et encore, d'autres cas analogues, qui démontrent bien que le problème du logement n'est pas une chimère à Rimouski et qu'il est loin d'être réglé. Que ceux qui pourraient en douter tentent l'expérience en s'informant n'importe où, à n'importe qui, s'il y a quelque part à Rimouski un « logement à louer »!

UN AUTRE CITOYEN DE RIMOUSKI.

Explosion

Jeudi avant-midi, au garage Dionne, une explosion s'est produite dans une automobile en réparation, celle du Dr Ringue et deux garagistes, MM. Gérard Dionne et Roger Deschênes, ont subi des brûlures aux mains en voulant combattre les flammes. On éteignit aussitôt le feu avec les lances à portée de la main et quand la brigade arriva tout était terminé.



LE PROGRES DU GOLFE

LA SITUATION INTER-NATIONALE

par la British United Press

La conférence des ministres des affaires étrangères est loin d'avoir les résultats que l'on espérait. Les pourparlers ont commencé dans une atmosphère de secret et se sont poursuivis sur une note discordante.

Les grands problèmes sont encore sans solution pratique et l'on ne semble guère plus près de l'entente complète qu'on ne l'était avant la guerre.

Pendant les conflits, de telles conférences se terminaient généralement par un accord général sur les principes, mais maintenant il faut en venir aux faits réels. Alors, viennent en conflit une foule d'intérêts auxquels aucune puissance ne veut renoncer. Pendant la guerre, il suffisait de s'entendre sur le but commun, la victoire, mais maintenant il faut établir un ordre réaliste dans lequel vivra le monde à l'avenir.

Chaque grande puissance veut développer ses intérêts dans cet ordre. Celle qui réclame le plus dans ce bouleversement est sans aucun doute la Russie qui veut étendre sa zone d'influence et on peut même dire son empire en Europe et en Afrique. Ses revendications viennent en conflit avec les intérêts anglais et de là naissent des différends inévitables. La Russie a déjà présenté de fortes réclamations et on laisse même entendre qu'elle en demandera d'autres à la prochaine conférence.

Pour atteindre son but, elle veut éliminer la France dans la discussion des problèmes des Balkans et d'autres régions européennes. Elle veut que seules les trois puissances qui ont participé à la conférence de Potsdam se chargent de régler ces questions épineuses.

Evidemment, plus la Russie éliminera de puissances alliées de ces débats, plus elle espère éliminer l'opposition à ses projets.

La France proteste avec force contre cette attitude. Elle soutient que ces problèmes sont de portée internationale et qu'ils peuvent compromettre la paix ou la compromettre. Par conséquent, tous les pays du monde y sont intéressés, principalement toutes les grandes puissances dont la France fait partie.

Ce serait une erreur grave d'éloigner la France de la discussion des principaux problèmes européens, car elle a toujours été et elle restera toujours, à cause de sa position géographique et à cause de sa culture traditionnelle, le premier bastion de la civilisation occidentale contre l'influence orientale.

L'Angleterre, qui actuellement cherche à défendre sa ligne de navigation vers l'Orient contre l'infiltration soviétique, a aussi d'autres difficultés à surmonter au Proche-Orient. Le problème de la Palestine donne présentement beaucoup de soucis à l'Angleterre.

Les Alliés ont promis des concessions aux Arabes de Palestine après la première guerre mondiale. Ceux-ci s'opposent à l'immigration juive en Palestine, dont ils réclament l'autonomie. D'autre part, les Juifs veulent former un Etat national juif en Palestine, et, de plus, il faut loger les Juifs déportés de certains pays de l'Europe, notamment de l'Allemagne, qui doivent se réfugier quelque part.

La situation actuelle est si tendue qu'il a fallu grossir les cadres des garnisons anglaises en Palestine pour faire face aux terroristes juifs.

Les troubles et les soulèvements ne se limitent pas seulement à la Palestine. On signale des combats armés en Indochine, en Malaisie et dans les Indes orientales néerlandaises.

Pendant l'occupation, les Japonais ont tenté de soulever les populations de ces colonies contre les métropoles et les Alliés doivent maintenant essuyer les conséquences de cette propagande nipponne.

Les indigènes de ces colonies réclament maintenant leur indépendance et les puissances coloniales, Angleterre, France et Hollande, doivent avoir recours

LA POLITIQUE FEDERALE

par la British United Press

Immédiatement après l'adoption du discours du trône, le ministre des finances, l'hon. J.-L. Ilsley, a fait connaître à la Chambre des Communes les dépenses que le gouvernement canadien devra faire au cours de l'année financière actuelle. Ces dépenses représentent « une somme formidable », comme le dit le ministre lui-même.

En effet, les dépenses totales du gouvernement canadien au cours de l'année actuelle s'élèveront à plus de cinq milliards de dollars et le gouvernement se propose de prêter des centaines de millions de dollars à des pays étrangers pour les aider à la reconstruction. M. Ilsley dit également que le Canada fournira une seconde contribution à l'organisme allié de secours si les Etats-Unis et les autres pays contribuant au fonds de secours alliés font de même.

D'après le ministre des finances, les dépenses de guerre, les gratifications, le rétablissement des militaires et les dépenses ordinaires du gouvernement s'élèveront, de quatre milliards six cents millions de dollars à quatre milliards sept cents millions de dollars. Toutefois, lorsque l'on y ajoutera les crédits d'exportation et le financement de la Commission du change étranger, la somme des dépenses dépassera cinq milliards de dollars, dit-il.

Les crédits de l'armée s'élèveront à \$1.068.000 comparés à \$1.535.000.000 pour l'an dernier.

Les crédits de la marine s'élèvent à \$300.000.000 comparés

aux armes pour garder ces colonies.

La révolte gronde également en Argentine. Le gouvernement argentin a réussi à mater une révolte, mais il reste certain que l'esprit d'opposition contre le gouvernement persiste, même si les chefs de la révolte sont internés. Les troubles furent si violents que le gouvernement a dû imposer la loi martiale au pays. Cette mesure de répression restera en vigueur jusqu'aux prochaines élections qui doivent avoir lieu cette année. Entre temps, une centaine d'adversaires du gouvernement sont détenus dans des prisons. Les étudiants argentins veulent se soulever en masse et faire la grève pour protester contre cette décision du gouvernement argentin.

Tandis que les opinions politiques se heurtent ainsi dans plusieurs pays, les hommes d'affaires préparent le commerce et les affaires pour le temps de paix.

Des économistes anglais sont venus à Washington pour demander l'aide des Etats-Unis dans la réorganisation de son commerce international.

Les Anglais demandaient un octroi des Etats-Unis, mais les Américains consentent à leur prêter la somme de cinq milliards de dollars à intérêt peu élevé, moins élevé même que ce prêt coûtera aux Etats-Unis. Les Américains demandent aussi que l'Angleterre réduise de 40 à 50 pour cent des dettes qu'elle a contractées pendant la guerre dans certains dominions ou autres pays.

Les Américains accordent ce prêt à l'Angleterre pour l'aider et aussi pour rétablir le plus rapidement possible le commerce mondial.

à \$410.000.000 l'an dernier. La diminution la plus considérable est enregistrée dans les crédits de l'aviation qui sont passés de \$1.090.000.000, l'an dernier, à \$600.000.000 cette année.

Les crédits du ministère des munitions et des approvisionnements ont augmenté de \$216.000.000, pour l'an dernier, à \$282.000.000 pour cette année. La majeure partie des crédits du ministère des munitions, soit \$175.000.000, servent à couvrir les frais causés par l'annulation des contrats à cause de la fin de la guerre.

Le Canada a dépensé la somme de \$720.224.000 pour son programme d'aide mutuelle et il devra aussi dépenser cette année la somme de \$65.907.000 pour compléter sa contribution première à l'organisme de secours alliés.

D'autre part, le Canada ne dépensera que \$5.000.000 cette année pour les projets publics. Le ministre des finances dit que cette somme ne couvre que les derniers six mois de l'année et ne représente pas tout le programme de reconstruction canadien et il faudra faire d'autres travaux de construction plus tard.

Cet exposé des dépenses soulèvera sans doute des débats animés comme ce fut toujours le cas d'ailleurs pour les questions de budget. Ces chiffres sont d'une ampleur considérable, mais ils représentent les dépenses nécessaires pour la dernière partie de l'effort de guerre canadien ainsi que les dépenses considérables du rapatriement, du licenciement, du rétablissement, des gratifications et des pensions pour les vétérans. C'est sans doute pour la dernière fois, pour plusieurs années, que le gouvernement doit supporter des dépenses aussi lourdes.

Pendant que la Chambre des Communes discutera ces problèmes financiers d'ordre intérieur du Canada, le premier ministre, M. King, sondera la voie à suivre du Canada dans la politique extrêmement compliquée et troublée de l'Europe. Il visitera l'Europe occidentale et il a laissé clairement entendre qu'il revendiquerait pour le Canada de prendre une part, digne du rôle qu'il a joué dans la guerre mondiale, aux traités de paix en Europe. Il semble que le premier ministre désire faire reconnaître au Canada une autorité de plus en plus grande dans la solution des problèmes de paix.

Il est donc évident que les prochaines semaines seront extrêmement importantes pour la politique canadienne dans le domaine domestique et international. Alors que le parlement canadien discutera les finances de fin de guerre et le début de paix, le gouvernement devra, en même temps, tailler la place du Canada dans la politique internationale.

Maisons démontables pour outre-mer

Québec (B.U.P.). — Des maisons démontables seront bientôt construites à Québec pour être envoyées, dit-on, en différentes régions dévastées de France, notamment à Dieppe.

Un entrepreneur de la région de Québec aurait bientôt le contrat de fabrication de ces maisons. Le premier contrat serait pour la construction de 1000 maisons et l'on chercherait à atteindre cet objectif avant la fin de l'automne.

Demandes de l'Union des ouvriers

Toronto (B.U.P.). — L'Union des ouvriers de construction a demandé au gouvernement fédéral d'exempter de l'impôt sur le revenu tous les salaires inférieurs à \$3.000 par année.

L'union a également demandé au gouvernement fédéral de commencer immédiatement à remettre aux contribuables les épargnes obligatoires retenues sur leurs salaires pendant la guerre.

Une autre résolution de l'union prie le Congrès canadien du travail de faire des représentations contre le rationnement actuel de la viande.

On annonce d'Ottawa cependant qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de la réduction de l'impôt sur le revenu.

Un journal de Toronto prédit que le budget n'apportera guère de soulagements aux individus ou aux corporations.

Vient de paraître

"McGraw des Giants"

par Frank GRAHAM

Peu de mortels ont connu plus séduisante, plus aventureuse existence que celle de John McGraw, l'ancien directeur des Giants de la Ligue Nationale, et si l'histoire du baseball professionnel ne l'inscrit pas dans ses annales comme le plus fameux de tous les pilotes — ce qui étonnerait — elle n'hésiterait pas à reconnaître que cet as du losange fut la figure la plus pittoresque, la plus turbulente de son époque. Telle est, en tout cas, l'impression capitale qui se dégage de l'excellente biographie publiée par Frank Graham, et que les Editions Moderne (320 Est, rue Notre-Dame, Montréal) viennent d'édition sous le titre : « McGraw des Giants ».

Il n'est pas un quadragénaire, fervent du baseball, qui ait oublié les glorieuses aventures et les extravagances de McGraw, pour ne rien dire de ses frasques. Nul jeune amateur de ce sport populaire ne saurait mieux reconstituer le dernier demi-siècle du baseball sur ce continent qu'en étudiant la carrière de McGraw. Mais il y a surtout que la vie de ce diable d'homme — idole et hantise de millions d'Américains — attache même les lecteurs qui n'ont jamais porté le moindre intérêt au baseball.

L'histoire d'une carrière éblouissante ne laisse jamais indifférent. Mais comment imaginer qu'un pilote de baseball soit reçu en audience par les rois d'Europe, voire même par sa Sainteté le Pape; qu'il ait sillonné le monde en tous sens et dirigé ses joueurs à Tokyo tout comme à Londres et à Paris? Seule l'existence d'un McGraw peut concilier mille incompatibles!

Il reste surtout que la biographie de McGraw, nullement romancée — ce n'est qu'une nécessité! — mais fourmillant d'anecdotes et d'incursions dans la petite histoire du baseball, constitue, à n'en pas douter, la synthèse d'une époque américaine révolue, et qui valait peut-être mieux, malgré ses défauts, que la grisaille uniforme du monde actuel.

McGraw, des Giants, fut vraiment, et par bien des aspects, un grand homme.

Drummondville

NAISSANCE. — M. et Mme Maurice Jean font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née à l'hôpital Ste-Croix le 28 août et baptisée le 30 sous les prénoms de Marie-Marcelle-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Soucy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Desautel.

Lusk, Wyoming (B.U.P.). — M. Gerald Bardo, rédacteur du Herald de Lusk, rapporte qu'il a perdu ses pantalons sur la principale rue de la ville. Il s'empresse cependant d'ajouter qu'il n'était pas dans ses pantalons à ce moment-là, mais qu'il les apportait chez un nettoyeur.

UNE MOISSONNEUSE DE 100 LIVRES BAT LE BLE DANS LE CHAMP

LONDRES. — Une nouvelle moissonneuse qui sera très appréciée par les petites fermes est actuellement en essai à Evesham, Angleterre. Bien que cette machine ne coûte pas plus cher qu'une lieuse, elle bat le grain sur le champ. Des épreuves sur une étendue de 15 acres ont montré qu'elle fait le travail régulièrement et rapidement. Une fourche placée à l'avant de la moissonneuse guide la tête du blé dans un tambour miniature; le grain est battu puis déposé dans deux sacs qui se trouvent à l'arrière de la machine. Le « Yorkshire Post » déclare que bien qu'elle soit de la même grosseur que la moissonneuse ordinaire et que le coût d'entretien ne soit pas plus élevé, la nouvelle machine ne coupe pas le blé mais le bat et laisse la paille debout dans le champ.

UNE RECOLTE RECORD DE BETTERAVES A SUCRE

LONDRES. — D'après des spécialistes, la récolte de betteraves à sucre de 1945, en Grande-Bretagne, battra tous les records. Dans le Lincolnshire, on estime qu'il y en aura plus d'un million de tonnes et que le contenu de sucre des racines dépassera de beaucoup la moyenne. Les ouvriers agricoles ont offert volontairement de renoncer à leur jour de repos hebdomadaire pour assurer la rentrée de la récolte en temps voulu.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé — pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

Présidents unitaires

La campagne du prochain emprunt de la Victoire sera dirigée dans la région de l'est par les présidents unitaires suivants:

RIMOUSKI: M. Albert Dionne, garagiste, de Rimouski, et M. Ph. A. Bouchard, de Luceville, présidents conjoints.

MATANE: M. Léopold Hamel, de Matane, et M. Adalbert Landry, de Mont-Joli.

BONAVENTURE: M. John-G. Dailain, de New-Carlisle.

GASPE: M. J.-Eloi Plante, de Gaspé.

MATAPEDIA: M. le maire J.-O. Bérubé, Amqui.

TABAC A CIGARETTES WINDSOR

Vraiment savoureux et doux!



D'ICI À CE QUE NOS GARS REVIENNENT
Continuez à leur écrire



Contribution de la

BRASSERIE DAWES "BLACK HORSE"

Seulement 2. c à soupe de sucre dans ce Succulent

Shortcake à l'orange 'MAGIC'

1/2 c. à thé sel
2 c. à soupe sucre
2 t. farine à pâtisserie (ou 1 1/4 t. farine à pain)

3 c. à soupe shortening
Environ 1/2 t. lait
4 c. à thé Pâte 'MAGIC' Sections d'oranges (sans peau)

Tamiser ingrédients secs; incorporer shortening et ajouter lait pour faire une pâte molle. Verser la pâte sur planche enfarinée et former en gâteau rond d'un pouce d'épais. Cuisez 20 à 25 minutes à 425°F. dans un moule à gâteau étagé ou sur rôle graissée. Séparez en deux et beurrez chaud. Placez entre les étages des sections d'orange sans pépins et recouvrez d'une

SAUCE À L'ORANGE
Mélangez 1 1/2 tasse de sections d'orange séparées en deux et environ 1/2 tasse de miel. Laissez au réfrigérateur durant 1/2 heure ou plus puis versez sur shortcake. Servez avec crème fouettée si désiré.

FABRICATION CANADIENNE



A PROPOS DE NOS ARCHIVES

On a dit que, sous le rapport des procès, nous étions bien les descendants des Normands qui avaient une prédilection particulière pour le papier timbré. Les procès furent toujours à l'ordre du jour chez nos gens; ceux des campagnes surtout, encore que cette habitude d'avoir recours aux tribunaux, pour les causes souvent les plus futiles, tend quelque peu à diminuer heureusement, même si les avocats s'en plaignent.

Cette habitude s'est contractée de bonne heure chez nous et elle s'est considérablement accrue après la cession du pays, plus particulièrement sous cette période de notre histoire vulgairement connue sous le nom de « Régime Militaire » (1760-1764). Les archives de cette période ont été déposées principalement dans les voûtes du palais de justice de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières qui renferment des manuscrits aussi anciens que précieux, et dont le nombre est très considérable. Il a fallu de longues années pour en faire le classement. Les registres de ces archives ont été classés d'après l'ordre des juridictions des divers tribunaux du temps. Or, le système des tribunaux était assez compliqué. Edmond Lareau l'a décrit pour le district de Montréal et le système existait d'une manière à peu près analogue dans le gouvernement de Québec.

« Le gouvernement de Montréal », dit-il, « était divisé en cinq districts où siégeait un tribunal militaire ou chambre de milice présidée par un capitaine. Ces cours, qu'on pouvait appeler cours de comtes, avaient juridiction sur les trois ou quatre paroisses environnantes; c'étaient des tribunaux de première instance. Il y avait appel à la Cour Militaire de Montréal présidée par un capitaine de bataillon stationnant en dehors des murs de la ville. Cette cour formait le second degré de juridiction, ce qui équivalait à une cour

de révision. L'appel final s'élevait devant le gouverneur dont le jugement était en dernier ressort ».

Les pluriels ne renfermaient que fort peu de procès intéressants. Heureux lorsque, après la relation fade d'une foule de petites chicanes privées, les classificateurs rencontraient un document d'une importance publique ou un règlement de police que le sans-gêne de l'époque faisait décorer du nom pompeux d'ordonnance.

« Ce fut », dit encore M. Lareau, « le tort des gouverneurs de n'avoir pas consacré un registre spécial pour leurs prétendues ordonnances ».

Quoi qu'il en soit, à mesure qu'ils en édictaient, les clercs les inscrivaient dans les pluriels de la cour, entre deux procès insignifiants. On conçoit alors le travail de bénédictin auquel ont dû se livrer les classificateurs de ces archives.

Or, pour en revenir aux procès de l'époque, il est avéré qu'ils furent très nombreux. Et cela se comprend facilement. En effet, cela s'explique par l'ignorance qui régnait alors dans le peuple. Nos ancêtres étaient des braves et des travailleurs mais, en général, ils ne savaient ni lire ni écrire. Cette ignorance rendait le plus souvent incertains tous titres de propriété. La plupart des conventions se faisaient verbalement; pas de titres clairs ni de droits indiscutables. Et puis, il faut bien le dire, nos pères étaient entêtés et tenaient mordicus à leur opinion, ce en quoi nous n'avons guère dégénéré. Ils étaient tenaces et, partant, plaideurs envers et contre tous. De là, tant de puériles chicanes pour une poule, un minot de blé ou une chopine de mélasse; de là aussi, tant de petites causes qui remplissent les pluriels des cours d'autrefois: de là, enfin, notre propension à recourir constamment aux tribunaux.

BORIS.

Rapatriés

De nombreux militaires de la région sont arrivés à bord du « New-Amsterdam », la plupart du 2^e régiment et de la 5^e batterie de campagne. Parmi eux, on remarquait le sergent C.W. A. Beanie, de Gaspé, Lionel Bouillon, de Rimouski, L. Dow, de Hopetown (Bon.), F. Fournier, de Corbière (Gaspé), A. Gédéon, de Maria, L. Goulet, de New-Richmond, K. Mullin, de Brasset (Gaspé), R. Renou, de New-Carlisle, A. Verdon, de York Centre (Gaspé), R.C. Vibert, de Cornerbeach (Gaspé), F.L. Morris, de Douglastown, S. Legresby, de Belle-Anse, W.K. Miller, de Gaspé, J.B. Laflamme, R. Proulx, de St-Jean de la Lande, L. Waich, de Douglastown, A. Moreau, de Grande-Rivière, lieutenant Clau de Bouchard, de Ste-Anne-des-Monts, capitaine André-A. Dubé, de Matapédia, sergent Roger Couillard, de Rimouski, sergent J.-R. Fortin, de St-Octave de Méis, sergent T. Nadeau, de Padoue, sergent R. Poirier, de Rimouski, sergent Trotier, de Perce, sergent R. Turgeon, de Gaspé, A. Allain, de Pelleguin (Gaspé), J. Allard, de Carleton-sur-mer, J.-V. Arseneault, de Thivierge (Bon.), M. Audet, de St-Alphonse de Caplan, L. Babin, de Rivière-Caplan, caporal Bélanger, de Ste-Angele, G. Bernatchez, de Rivière-au-Renard, G. Bernier, de Sayabec, G. Bernier, de Cap-aux-Os, A. Bérubé, de St-Alexis, E. Bérubé, de St-Eugène de Ladrière, R. Bérubé, de St-Octave de Méis, R. Blais, de Ste-Adélaïde (Gaspé), E. Blanchet, de Rimouski (rue St-Pierre), caporal R. Bond, de Rivière-au-Renard, C. Bosse, de Dugal (Bon.), R. Bouchard, rue St-Thérèse, Rimouski, caporal J.-C. Boucher, de Mont-Joli, Alvarez Bouillon, de Rimouski, R. Brochu, d'Amqui, A. Canuel, de Rimouski, G.-H. Chénel, de Ste-Anne des Monts, F. Chouinard, de St-Alexis, Tréfilé Collin, de Rimouski, L.-P. Canneau, de Godbout, A. Colton, de Gaspé, L. Courcy, de Val-Brillant, E. Léonard, de Pointe-Bourg, caporal E. Lepage, de Pointe-St-Anne-des-Monts, A. et L. Lévesque, de Mont-Joli, O. Malenfant, de St-Arsène, C.-O. Martin, de Rimouski, L. Michaud, de Rimouski, T. Michaud, de Ste-Félicité, F. Moisan, de Rimouski, R. Morin, de Rimouski, caporal F. Morissette, de Mont-Joli, A. Murray, de Matane, R.-W. McCormack, de Grand-Cascapédia, A. Normandeau, de Pointe-Bourg (Bon.), M. Normandeau, de Guilté (Bon.), O. Ouellet, de Petit-Cap (Gaspé), G. Otis, de Ste-Paula, E. Parent, d'Escuminac, R. Pelletier, de Sellarsville (Bon.), A. Poirier, de Collinsbrook (Bon.), G. Poirier, de New-Richmond, F. Proulx, d'Esprit-Saint, E. Richard, de Godbout, L. Richard, de Matane, J. Bréhard et R. Bréhard, de Grande-Vallée, A. Rioux, de Matane, L. Rioux, de Ste-Marguerite (Matapédia), L. Rooney, de Douglastown, R. Rousseau, de Bic, J. St-Onge, de Matapédia, lieutenant Louis-Marie Bellavance, de Baie-des-Sables, P.-E. Tremblay, de Mont-Joli, lieutenant Adéodat Poitras, d'Amos, ci-devant de Lac-au-Saumon, J.-M. Cassivi, de St-Majorique, P.-M. Couture, de Grande-Rivière, J.-R. Cyr, de Caplan Ouest, J.-M. Delany, de Matapédia, A. Duguay, de Shelter Bay, R. Essiambre, de Maria, A. Dorion, de Matapédia, M. Doyle, de St-Fidèle de Restigouche, F. Dufour, de Causapsal, G.-H. Dugal, de Matane, A. Duguay, de Shelter Bay, R. Dumont, de Fondrière (Gaspé), A. Fortin, de Baie-Comeau, H.-G. Fournier, de Ste-Flavie, L. Fournier, de Bic, V. Fournier, de Baie-des-Sables, G. Fournier, de Sayabec, G. Fournier, de Fontenelle (Gaspé), L. Fournier, de Bic, W. Fournier, de Baie-des-Sables, Z. Gagné, de Cap-Chat, A. Gagnon, de St-Uric, A.-F. Gagnon, de Rimouski, L. Gagnon, de Biencourt, R. Gaudreau, de St-Robert Bellarmine, J. Gauthier, de Sayabec, A. Genest, de Grand-Pabos, Y. Harrison, de Petit-Matane, Y. Henry, de Bonaventure, F. Isaac, de Restigouche, R. Joseph, de Paspébiac, W. Larose, de Rimouski, A. Leblanc, de Maria, N. Leblanc, de St-François d'Assise (Bon.), R. Leclerc, de Ste-Anne-des-Monts, et A. Lefrançois, de Ste-Félicité.

RETOUR A L'ANCIENNE HEURE

Depuis le 30 septembre, le Canada est revenu à l'heure normale ou heure solaire. Il y avait quatre ans que l'heure avancée avait été adoptée à titre de mesure de guerre, pour la conservation de l'énergie électrique.

Le plombage des pneus de tracteurs

Le chlorure double de calcium et de magnésium, mieux connu sous le sigle de « C.M.C. », est le dernier produit dont les manufacturiers de pneus approuveront l'usage comme matériel de plombage des pneus à tracteurs.

A volume égal, ce nouveau produit chimique pèse plus que l'eau, sa densité étant plus grande, et ne gèle pas à des températures allant jusqu'à -40° Fahrenheit. Mêlé avec l'eau, il forme un matériau tout à fait satisfaisant pour le plombage des pneus à tracteurs et que les cultivateurs ne peuvent qu'apprécier pour ses propriétés spéciales.

Ce n'est pas d'hier que les cultivateurs ont pris l'habitude d'apprécier les tracteurs pour en accroître la puissance. Ils emploient d'abord des pierres et des poids à tracteurs en fer dont les effets furent loin d'être renversants, ce qui s'explique par la difficulté que présentait la distribution équitable du poids. Par la suite, on songea à substituer l'eau à l'air dans le gonflement des pneus. La pesanteur du tracteur se trouva augmentée de plusieurs centaines de livres à l'endroit précis où le besoin s'en faisait le plus sentir et où cette charge additionnelle ne pouvait se déplacer à la première embardée. Cela eut pour effet d'imprimer plus de force à la traction, d'atténuer le glissement et, par conséquent, de prolonger la durée de la bande de roulement. Les battements ayant été du même fait amoindris, les tracteurs roulèrent plus confortablement et se déprécièrent moins rapidement. Ce poids supplémentaire

contribua en dernier ressort à tenir les pneus gonflés suivant la pression réglementaire, ce qui concourut naturellement à leur conservation.

Cette substance chimique blanche et pailletée, qui s'obtient comme sous-produit du raffinage du sel à l'usine de la Canadian Industries Limited, à Neepawa, Man., s'est révélée efficace comme contre-poussière pour les routes et les rues. Il a l'exceptionnelle propriété de pouvoir absorber rapidement l'humidité atmosphérique jusqu'à aussi faible teneur que 20%.

Conseils aux chasseurs

Dans peu de temps, la saison de la chasse battra son plein. Aussi la Ligue de Sécurité de la province de Québec désire-t-elle mettre les fervents de ce sport en garde contre les dangers qui trop souvent menacent leur vie. Cependant, tous ces risques peuvent être facilement évités si l'on met en pratique les quelques conseils qui suivent:

Avant de nettoyer son fusil, le chasseur doit s'assurer qu'il ne contient aucune balle. Pendant la marche, le fusil de chasse devrait toujours être tenu ouvert afin que le coup ne parte pas s'il y avait chute ou si une branche accrochait la détente au passage. Dans le cas des carabines, presque toutes possèdent un cran de sûreté qui peut être appliqué. Comme précaution supplémentaire, on recommande de toujours porter l'arme sous le bras, le canon pointé vers le sol.

Lorsqu'on marche à la file indienne, il faut prendre garde de se placer dans la ligne de tir du fusil d'un chasseur marchant en arrière de soi.

Il faut aussi se vêtir de couleurs voyantes afin de n'être pas confondus, à distance, avec un gibier quelconque.

Le chasseur ne doit pas oublier qu'une fois projetée hors du canon de son fusil une balle peut parcourir une très grande distance et que nombre de tragédies sont survenues à cause de balles égarées. Donc lors-

qu'on épaule, il faut être bien certain que c'est réellement le gibier que l'on vise, et l'on ne doit jamais non plus pointer son fusil dans la direction d'une autre personne, soit pour plaisanter, soit pour toute autre raison. La Ligue de sécurité recommande de s'assurer de se munir d'un nécessaire de premiers secours, lequel leur sera indispensable en cas d'accident.

COURSE A MONT-JOLI

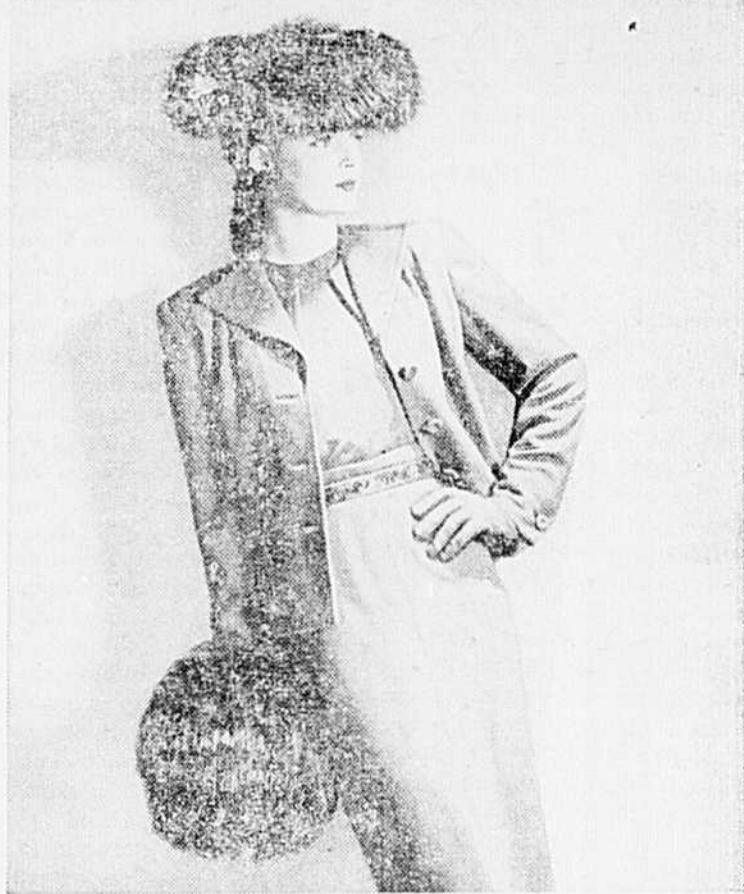
Dimanche après-midi, à Mont-Joli, aura lieu une course de motocyclettes sur le terrain de courses.

Piétiné à mort

par son cheval

Dans la nuit de lundi, à l'hôpital de Baie-Comeau, a succombé sous la pression de la connaissance M. Georges Imbeault, fils David, âgé de 23 ans, de Chute-aux-Outardes. Le jeune homme travaillait à l'arrachage des patates sur la ferme de son père quand le cheval prit le mors aux dents. Il réussit à maîtriser la bête, mais il tomba de la voiture et fut piétiné par le cheval. Il fut relevé inconscient et expira quelques heures plus tard à l'hôpital.

Svelte et mode



La nouvelle forme d'élégance, c'est un costume de Rose Barrack, populaire dessinatrice de New-York; gilet à revers doubles, moulant le buste, serré à la taille, avec ceinture à séquois.

Cette mode vous plaît, mais vous êtes inquiète de votre ligne. Écrivez pour avoir la « Méthode Kellogg de contrôle du poids », une petite brochure contenant 63 menus pour maigrir.

All-Brain Kellogg figure dans chaque menu, parce qu'il aide la nature et que le fabricant vous offre la garantie de remboursement au double, si vous n'êtes pas satisfaite des résultats. Et n'oubliez pas que la céréale All-Brain, extraite de la partie externe vitale du blé, est riche en éléments nutritifs protecteurs, dont l'organisme a besoin, que vous suiviez une diète ou non.

Rien d'étonnant que trois sur cinq familles canadiennes françaises aient adopté cette délicieuse céréale. Procurez-vous du All-Brain Kellogg dès aujourd'hui. Pour avoir la « Méthode Kellogg de contrôle du poids », détachez le couvercle de la boîte, écrivez à l'endroit des lettres en lettres moulées, puis expédiez-le à Kellogg Co. of Canada Ltd., London, Ontario, Dept 145F.

Chez les Yankees

Motifs allégués dans les causes de divorce. — La « tyrannie » ou la cruauté des conjoints bien plus souvent invoquée que l'adultère, bien que celui-ci soit responsable dans 90 p. c. des cas. — Ce qu'on entend par « cruauté ».

D'après un collaborateur du magazine « Life », lequel paraît avoir fait une étude sérieuse de la question, l'adultère n'est cité que dans 10 pour cent des causes de divorce aux États-Unis, mais il est responsable, selon d'éminents avocats, de 90 pour cent des cas. La vérité, c'est que les Américains ont des idées tellement curieuses touchant la morale qu'ils préfèrent dans les causes de divorce se laisser accuser de n'importe quoi: cruauté, tyrannie, désertion, etc., plutôt que d'adultère.

C'est ce qui fait que tant de causes de divorces aux États-Unis sont intentées sous le prétexte de « cruauté ». Qu'entend-on par ce mot? A peu près n'importe quoi, comme de menacer sa femme avec un tisonnier, mettre de la poudre à gratter dans son corsage, se complaire à rester sale, refuser de se baigner, refuser d'avoir un enfant pour s'acheter ensuite un cheval de course, cacher le ratelier de sa femme « parce qu'elle parle trop », etc. Il y a aussi la « blonde inconnue » qu'on ne voit jamais en cour, mais qui est toujours accusée d'avoir brisé un ménage jusque-là uni. On cite le cas d'une femme du Nevada qui obtint un divorce de son mari parce que celui-ci persistait à garder un chien qui aboyait.

Aux États-Unis, il y a de nombreux avocats qui ne prennent que des causes de divorce. Ils y réalisent des fortunes qui leur permettent de divorcer à leur tour aussi souvent que cela leur plaît. Plus ils ont besoin d'aller à Reno, Nevada, pour divorcer. Il y a des juges à travers tous les États-Unis qui vous bécotent l'affaire en un rien de temps. (« L'Autorité », Montréal).

LE CARDINAL VILLENEUVE LEGAT DU PAPE

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, représentera Sa Sainteté le Pape Pie XII, à titre de légat papal, aux fêtes qui marqueront le cinquantième du Couronnement de Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, le 12 octobre prochain. Des milliers de catholiques des trois Amériques feront un pèlerinage au sanctuaire national du Mexique à l'occasion des fêtes que présidera le Cardinal Villeneuve. Nos vœux les plus respectueux accompagnent Son Eminence dans son voyage au Mexique.

ACTIVITES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Deux nouvelles paroisses se sont ralliées à la Fédération St-Jean-Baptiste. A St-Léon le Grand, le conseil est formé comme suit: M. Armand Bédard, président; M. Charles Harvey, vice-président; M. Paul-Aimé Guérrette, secrétaire, M. Eugène Bouchard, trésorier. Directeurs: MM. André Imbeault, Emile Bérubé, Louis Ancil, Adélard Guay, Zénon Michaud, Antoine Lebrun et Alphonse Bélanger. A l'île-Verte, de nombreux membres ont donné leur adhésion à ce mouvement et le conseil suivant fut choisi: M. Médéric Chalifour, président; M. Elzéar Godbout, vice-président; M. Gérard Marquis, secrétaire-trésorier. Directeurs: MM. Alfred Fillion, Camille Thériault, Jos. Thériault, Raoul Côté, Elzéar Charron, Alfred Dion et Alfred Pettigrew. Président honoraire, M. le curé Emile Guimont.

Matane

Livraison du courrier. — Le ministère des postes vient de demander des soumissions pour la livraison du courrier en été et en hiver entre Dalibaire et Matane, localités séparées par une distance de 43 milles. Ce service sera établi pour tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche. En été, le véhicule-moteur utilisé quittera le bureau de poste de Matane vers 10 heures de l'avant-midi et reviendra de Dalibaire le même jour. En hiver, l'auto-neige utilisée partira de Dalibaire à 7 heures du matin et se rendra le plus rapide-

ment possible à Matane, d'où il partira le même jour pour retourner à Dalibaire.

Mariage Forbes-Laberge. — Le lieutenant Jean-Charles Forbes a épousé à Victoriaville Mlle Claire Laberge, fille du Dr et de Mme Léandre Laberge.

CULTEURS et HOMMES de FERME

VÉTÉRANS

OUVRIERS DE GUERRE

PRENEZ UN

EMPLOI

dans LES BOIS cet hiver à couper du bois de pulpe

EXCELLENTE NOURRITURE
BON SALAIRE • CHANCES UNIQUES
CAMPS CONFORTABLES

Il y a un grand choix d'emplois dans l'industrie de la pulpe et du papier. Vétérans et ouvriers de guerre! Mettez vos économies de côté et procurez-vous du travail dans la forêt cet hiver. Un emploi attend tout homme d'expérience. Des contremaîtres spéciaux initieront les nouveaux venus. Vous trouverez là une nourriture excellente, des bons salaires, des camps confortables et une excellente occasion de faire de l'argent.

Chance unique pour fermiers et aides-fermiers de se faire une fructueuse entre-saison. Procurez-vous du travail dans les bois cet hiver. A certains endroits,

BUCHERONS
CHARRETIERS
CHARPENTIERS
CHAUFFEURS —
CAMIONS et TRACTEURS
MÉCANICIENS
FORGERONS
CUISINIERS
et autres

il y aura aussi du travail pour vos chevaux. Informez-vous.

ADRESSEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU

bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a un dans votre localité; ou

SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par: A. MacNAMARA sous-ministre du Travail

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

LE TEMPS PRESSE !

Le monde sort à peine d'une aventure remplie d'épouvante et d'horreur. Et déjà, les hommes d'état de quelques grandes nations éprouvent des difficultés inouïes à faire l'unanimité autour du grand et lamentable patient qu'est l'univers. On cherche frénétiquement à assurer la paix sans rien sacrifier des appétits et des attitudes qui ont provoqué, au cours des années qui ont suivi le premier conflit mondial, l'incroyable tuerie de 1939-1945. De nouveau, on est à l'œuvre d'un club fermé dont les quelques membres privilégiés se taillent, au meilleur de leur ruse et de leur audace, un morceau plus ou moins gros à même le gâteau international : domination économique et politique, avantages industriels et commerciaux, exploitation de ressources naturelles, sphères d'influence, etc., etc.

Et pendant que ces quelques hommes décident, ou tentent de décider du sort du monde, les millions d'hommes et de femmes sur qui plane la menace d'une autre guerre, dans tous les pays, se demandent avec angoisse si le silence actuel des canons fera de nouveau place au concert infernal de la mitraille et si les cieux, d'où les avions ne sèment plus la mort, ne laisseront pas tomber une fois de plus des projectiles dont la puissance de destruction sera telle que les humains ne pourront trouver aucun refuge contre eux. Et il y a de quoi se sentir inquiets. On n'en est à l'heure actuelle qu'aux discussions préliminaires de paix, et l'attente autour des premiers problèmes abordés se révèle de jour en jour plus difficile. Et l'on sent planer au-dessus de ces palabres la menace terrible de l'arme la plus effroyable jamais due au génie maléfisant de l'homme : la bombe atomique. S'en sert-on pour faire du chantage international en attendant de l'employer de nouveau ? Que sera-ce donc quand les vaincus d'aujourd'hui en posséderont le secret, ce qui ne saurait tarder ?

Cet équilibre précaire qui peut de nouveau nous précipiter au fond de l'abîme, pourrait, si nous le voulions, se rétablir solidement si nous adoptions un mécanisme nouveau pour les règlements de comptes entre nations, puisque l'ancien fait une panne magistrale chaque fois que son bon fonctionnement pourrait assurer le salut du monde. Ce mécanisme consisterait à donner une plus large part à la volonté universelle des peuples, au désir de l'homme de la rue, partout, dans tous les pays, de vivre en paix. Le maintien de la paix ou les déclarations de guerre sont probablement les actes les plus importants que peut poser l'humanité. Ils supposent, du moins comme nous le concevons en démocratie, la volonté expresse, bien arrêtée, de la majorité, de recourir aux armes, ou de ne pas y recourir. La masse du peuple est-elle jamais consultée sur ce sujet ? Les hommes commis à l'administration des pays s'entendent-ils, lorsque les choses vont mal d'une nation à l'autre, pour faire connaître universellement à leurs commettants que certaines situations rendent les relations internationales difficiles ? Non ! En sous-main, on se dit, au sein de petits groupes, qu'une guerre semble inévitable. Puis un bon jour, les gouvernements annoncent gravement à leurs peuples qu'il faut se battre, en exposant, chacun de leur côté, les raisons qui font qu'il faut absolument prendre les armes.

Aujourd'hui encore, on fait en coulisse du travail de politique internationale destiné à assurer la paix mais capable de provoquer, comme la chose s'est produite après 1918, un nouveau conflit à brève échéance. Les hommes politiques qui poursuivent ces pourparlers, qui tour à tour se cajolent ou se menacent, ne rendent pas publiques les véritables causes de leurs difficultés ; ils n'en font même pas part à la majorité des nations de l'univers, non représentées à leur conseil ; ils consultent encore moins leurs propres commettants. C'est encore, pour résumer, le travail perfide et ténébreux d'un petit groupe représentant ce qu'on ne sait quels intérêts, comme la chose se pratiquait autrefois. Il faut que cela cesse. Nous nous sommes battus pour la démocratie ; pour assurer la victoire de la démocratie, des dizaines de millions d'hommes, de femmes et

d'enfants sont morts, et d'autres mourront encore au milieu des ruines accumulées autour d'eux. Il est temps que cela change et que l'on permette à ceux qui ont fait la guerre, à ceux qui en souffrent et à ceux qui en meurent, d'imposer leur volonté de ne plus recourir aux armes, sous aucun prétexte. Il faut se rappeler qu'aucun traité de paix n'a encore été signé et que nous ne jouissons que d'une armistice. Le temps presse ! Il faut agir immédiatement, chez nous et ailleurs. Puisque nous vivons sous un régime démocratique, et que le monde démocratique peut maintenant imposer ses volontés à l'univers, posons un geste démocratique pour ce qui est du problème le plus grave auquel l'humanité doit faire face en ce moment : demandons aux peuples de la terre, par référendum, alors que les horreurs du conflit sont encore gravées dans toutes les mémoires, s'il est désirable de recourir une fois de plus aux armes pour régler les problèmes internationaux. Et que dans cette nouvelle expression populaire d'opinion universelle se manifeste également l'inflexible volonté de millions d'êtres humains de faire respecter sa décision. C'est de cette manière seulement que le régime démocratique universel dont on nous parle tant pourra s'établir sur des bases solides et prévenir les effroyables massacres qui ont fait jusqu'ici couler des fleuves de sang.

DEMETRIUS BARIL, C.R.
418, rue Saint-Sulpice,
Montréal, P. Q.

Voyage d'exploration d'un professeur rimouskois dans l'Extrême-Nord

M. l'abbé Ernest Lepage, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, a fait au cours de l'été, avec deux compagnons, un voyage d'exploration le long de la côte de la Baie James et de la Baie d'Hudson puis les voyageurs entreprirent la grande aventure de la traversée de l'Ungava jusqu'à la baie du même nom. Au terme de leur expédition, ils s'embarquèrent à Goose Bay, Labrador, sur l'un des avions de transport canadiens qui quittent chaque soir cet endroit, où se trouvent de grandes pistes d'atterrissage pour se rendre à Moncton, N. B., qui se trouve à 525 milles de Goose Bay.

Parti de Rimouski le 21 juin, l'abbé Lepage se rendit à Cochrane, Ont., où il rencontra ses deux compagnons de voyage, le Père Arthème Dutilly, O.M.I., et M. Pierre Dagenais, professeur de géographie à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Le père Dutilly, directeur de l'Institut Arctique à The Catholic University of America, Washington, D.C., n'en est pas à sa première expédition dans le Nord canadien, puisqu'il a parcouru, depuis une douzaine d'années, les régions arctiques depuis le Groenland jusqu'à Alaska. M. Dagenais faisait aussi partie de cette expédition pour se documenter en vue de la publication d'un ouvrage qu'il est à préparer sur la géographie du nord québécois.

Livre récent

L'ANARCHIE DANS L'ART
par Dominique LABERGE

L'Art ! Il n'y a peut-être pas de mot plus simple, plus employé que celui-là. Et, cependant, c'est celui au sujet duquel les esprits sont aujourd'hui le plus nettement divisés. Diverses tendances s'accusent de nos jours, qui sont fort discutées. L'Art dit vivant a ses adeptes qui sont peu nombreux, mais fort remuants. Les esthéticiens ultra-modernes accusent les artistes soucieux d'ordre d'être trop conformistes. Tout récemment, au vernissage annuel de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, il y eut manifestation turbulente. Des jeunes de l'Ecole moderne ont crié : « A bas l'Académisme ! » Quel sens doit-on donner à ce mot ? « L'ANARCHIE DANS L'ART » par Dominique LABERGE vous en donnera la solution. Ce livre vient à son heure. Il est d'une brûlante actualité. Etude indispensable où sont exposés les deux côtés de la médaille, car il y est question d'esthétique générale et de principes sûrs. Le volume donne aussi des précisions

Ste-Anne-des-Monts

Bénédiction du couvent. — Dimanche après-midi, à Ste-Anne-des-Monts, M. le curé Joseph Chénard, assisté de MM. les abbés Bernier et Fortin, a fait la bénédiction du couvent des Srs du Saint-Rosaire, construit récemment sous la direction de M. A. Litalien, MM. Alphonse Pelletier et R. Thibault représentant la Commission Scolaire. Des allocutions furent prononcées par M. le curé Chénard et M. Albert Lussier, i. e. On enseigna déjà à 140 élèves répartis en plusieurs classes (1ère à 11e année).

Nouvelle goélette. — M. le curé Joseph Chénard, de Ste-Anne-des-Monts, a béni, dimanche, le bateau-moteur de M. Luc Fournier. La goélette « La Voix du St-Laurent » eut pour marraine Mme Beloni Lévesque. Elle fera le service de fret entre les deux rives et même à Québec et Montréal.

Saint-Moïse

Noce d'or. — De grandes célébrations ont eu lieu le 5 septembre dernier en la paroisse de St-Moïse de Matane, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Ovide Sirois.

Ces fêtes ont débuté par une messe d'actions de grâce à l'église paroissiale, célébrée à 9 h. 30 ; une allocution de circonstance fut prononcée par le révérend Père Fague, dominicain. M. l'abbé Louis-Philippe Belzile, curé de la paroisse, a béni, avant l'offici divin, l'union des jubilaires et a chanté la messe, assisté de M. l'abbé Jean-Paul Bélanger, vicaire, et du révérend Père Tremblay, dominicain, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur : M. l'abbé Pierre Sirois, neveu des jubilaires, curé de Ste-Félicité ; MM. Zéphirin et Victor Sirois, deux frères du jubilaire, agissaient comme témoins. La chorale était sous la direction de M. J.-Bte Ducasse, maître chanteur. On remarquait aussi M. l'abbé Adrien Gagnon, curé de St-Noël, et MM. Robert St-Benoît et Félix Plourde ; Mme Pamphile Gagnon touchait l'orgue.

La messe fut suivie du Te Deum. L'église était magnifiquement décorée. Les enfants et petits-enfants des jubilaires, les parents, les amis et un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir d'assister à la messe à l'issue de laquelle les invités se rendirent à l'hôtel Sirois, où eut lieu un banquet. M. l'abbé Pierre Sirois présidait. Outre les jubilaires, étaient présents leurs dix enfants : Mme Henri Plourde (Laure), de Val St-Gilles, Abitibi ; Raphaël, de Chicago, Ill. ; Gérard, Wilfrid, Joseph, Jean Bernard, Luc, tous de St-Moïse, Mme Borromée Fraser (Cécile), de St-Moïse, Mme Amédée Thibault (Marie), de St-Damase ; leurs belles-filles, de même que leurs gendres assistaient à la fête ; trois frères du jubilaire : Victor, de Val-Brillant, Zéphirin et Emile, de St-Moïse ; sa soeur, Mme Georges Ducasse (Philomène), de Val-Brillant, son beau-frère, M. Georges Ducasse ; deux belles-sœurs Mme Emile Sirois et Mme Ve Wilfrid Thiberge, de St-Moïse ; MM. les abbés Louis-Philippe Belzile, Jean-Paul Bélanger, Adrien Gagnon, les RR. PP. Fague et Tremblay, dominicains.

Pendant le banquet, une adresse fut lue par Mlle Denise Sirois, une bourse bien garnie fut présentée par Mlle Louise Sirois, et un bouquet par Mlle Annette Sirois, trois petites-filles des jubilaires. M. le curé Belzile remercia pour les jubilaires. Il rendit aussi hommage à la vie chrétienne et laborieuse des jubilaires. D'autres allocutions furent prononcées par MM. les abbés Pierre Sirois et Adrien Gagnon.

Dans l'après-midi, les invités se rendirent à la demeure des jubilaires où un souper fut servi ; suivit une soirée de chant et musique ; des pièces furent exécutées et une adresse fut lue par leur petit-fils Gustave Sirois, au nom des quarante petits-enfants ; un cadeau fut présenté par leur petit-fils Marcel. Assistèrent à la réunion outre ceux déjà mentionnés, plusieurs petits-enfants, entre autres Georges et Camille Sirois ; plusieurs neveux et nièces, dont M. Lucien Gagnon, inst. à Matane, et Mme Gagnon, M. et Mme Antoine Sirois, Mme Ve Joseph St-Amant, MM. Germain

intéressantes sur l'origine de l'art moderne.

(ECHANGES).

et Lucien Thiberge, Mlle Marguerite et Madeleine Sirois, M. et Mme Joseph St-Amant, M. et Mme Félix Plourde ; plusieurs amis, entre autres M. et Mme Charles Lavoie, M. Robert St-Amant, de St-Moïse. Les jubilaires ont chacun un frère qui n'a pu se rendre à cette fête, il s'agit de M. Jean Sirois, de la Rédemption, et de M. Alphonse Thiberge, de St-Raphaël de Belchasse. Plusieurs neveux et nièces furent dans l'impossibilité d'assister, dont le R. Père Luc Sirois, missionnaire à Bersimis, Côte Nord.

Les invités se séparèrent à une heure avancée de la nuit, emportant un précieux souvenir de cette belle fête de famille.

St-Ulric

Les écoles se sont ouvertes ici, le 4 septembre. Les classes du village sont sous la direction des Révérendes Srs du St-Rosaire, ayant comme religieuses enseignantes : Révérende Mère Marie de la Miséricorde, Révérende Mère du Cœur de Jésus, Révérende M. St-Thomas, Révérende M. St-Adéodat et Mlle Malvina Dion. Les écoles de la paroisse sont dirigées par les institutrices suivantes : Mme G. Henri Beaulieu, Mme Roland Gagné, Mlle Rose-Aimée Soucy, Mlle Cécile Desrosiers, Mlle Florence Massé, Mlle Marcelle Paquet, Mlle Cécile Migneault et Mlle Rachel Gendron.

Quelques-unes de nos institutrices sont allées enseigner à l'extérieur. Mentionnons : Mlle Irène Pelletier à St-Cléophas, Mlle Huquette Langlois à St-Damase, Mlle Gertrude Michaud et Colette Michaud, à Ste-Félicité. Comme par le passé plusieurs

Pour le centenaire de Laure Conan

Le Comité du Centenaire de Laure Conan invite tous les élèves des cours supérieurs et classiques à participer à un concours sur notre première femme de lettres, romancière canadienne-française : Laure Conan.

Le sujet proposé est le suivant : Montrer : quelles sont les idées fondamentales, quels sont les grands thèmes de l'oeuvre de

Laure Conan, avec preuves à l'appui (Minimum 300 mots). Les travaux devront être adressés au Comité du Centenaire de Laure Conan, avant le 1er décembre, Case postale 250, La Malbaie, Charlevoix.

1er Prix : \$10.00. 2e Prix : \$5.00. 3e Prix : Volumes de l'Auteur.

Chaque (R.U.P.). — Un rapport de l'armée américaine indique qu'en moyenne le soldat américain de la 2e guerre mondiale est plus grand, plus maigre et a les pieds plus longs que son prédécesseur de 1919. Il a aussi la tête plus grosse.

plus soigneuses de la Profession dentaire. — A propos de cette cause, bien des théories ont été mises de l'avant, mais la plus généralement acceptée est qu'une action bactérielle par la production d'acide brise l'émail des dents. La carie alors pénètre la dentine et, si elle n'est pas arrêtée par un traitement dentaire approprié, l'infection continue jusqu'à ce qu'elle atteigne et tue la pulpe de la dent, également appelée le nerf. L'importance des soins immédiats à donner aux dents cariées ne saurait trop être très soulignée. Une fois que la pulpe est infectée, un abcès dentaire est susceptible de se développer à la racine de la dent. L'infection née de l'abcès peut être entraînée par le système sanguin et parvenir à toutes les parties du corps. Les conditions spéciales qui peuvent contribuer à la carie sont, croit-on, la construction défectueuse de l'émail des dents, une mauvaise hérédité, la malnutrition, une maladie organique et l'usage excessif des sucreries.

La santé des dents

Q. — Quelle est la cause de la carie dentaire ?
R. — La carie dentaire est une maladie des dents progressivement destructive, dont la cause est l'objet des recherches les

"Ca, c'est du bon café!"



LE CAFÉ
"SALADA"

NOUS RESPECTERONS NOS ENGAGEMENTS *

* BOEUF — Il faut encore en expédier
140,000,000 de livres.

Le Royaume-Uni et l'Europe libérée comptent sur le Canada pour en obtenir 225,000,000 de livres cette année.

Le 31 août nous en avions envoyé seulement 85,000,000 de livres.

* PORC — Il faut encore en expédier
100,000,000 de livres.

Le Royaume-Uni et l'Europe libérée comptent sur le Canada pour en obtenir 450,000,000 de livres cette année.

Le 31 août nous en avions envoyé seulement 350,000,000 de livres.

* VIANDE
EN CONSERVE 70,000,000 de livres.

Le Royaume-Uni et l'Europe libérée comptent sur le Canada pour en obtenir 114,000,000 de livres cette année.

Le 31 août nous en avions envoyé seulement 44,000,000 de livres.

La disette de viande est critique dans la plupart des pays européens libérés.

Le Canada, grand producteur de viandes, doit aider, peut aider et aidera à la solution de ce grave problème.

Cette tâche ne sera pas complétée cette année. Les viandes seront, en effet, très rares en Europe jusqu'à la prochaine récolte.

★ ★ ★

L'Europe attend du Canada cette année un minimum de 789 millions de livres de boeuf, de porc et de viande en conserve.

Nous en avions expédié seulement 479 millions de livres à la fin du mois d'août.

Pourrons-nous bientôt faire honneur à notre promesse ?

Ordinairement, c'est dans les quatre derniers mois de l'année que le marché des bestiaux est le plus abondant.

C'est donc immédiatement que nous devons réellement aider les peuples affamés de l'Europe dévastée.

★ ★ ★

Mais pour faire honneur à nos engagements, il faut diminuer notre consommation de viande et assurer également une part équitable à tous les Canadiens.

Voilà pourquoi le rationnement est nécessaire.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE EXIGE LA COLLABORATION DE TOUS LES CANADIENS

Le producteur, l'abatteur et le détaillant qui vendent de la viande, le consommateur qui en achète — tous et chacun jouent un rôle indispensable.

VOILÀ COMMENT VOUS, LES CONSOMMATEURS, POUVEZ COLLABORER

1. Décidez vos achats de viande avant de quitter la maison. Choisissez les coupes que vous désirez acheter et leur poids approximatif.
2. Assurez-vous si vous avez suffisamment de coupons valides et de jetons pour effectuer vos achats, en consultant le Tableau des valeurs de coupon et la Table de calcul des coupons et des jetons. Vous pouvez vous en procurer des copies au bureau local du rationnement.
3. Rappelez-vous les dates auxquelles vos coupons "M" deviennent valides.
4. N'achetez pas plus de viande que vous en avez réellement besoin.
5. Évitez d'acheter aux heures d'affluence.
6. Soyez patient. N'oubliez pas que votre boucher a peut-être des employés inexpérimentés.

AIDEZ VOTRE BOUCHER À BIEN VOUS SERVIR

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Le Canada et les Etats-Unis lancent des emprunts simultanés

Durant deux semaines, la campagne de notre Neuvième Emprunt se poursuivra en même temps que celle du Huitième Emprunt de Guerre des Etats-Unis. — Raisons identiques dans les deux cas.

Presque simultanément, le Canada et les Etats-Unis vont entreprendre, à la fin du mois, leur dernière campagne semi-annuelle nationale pour financer leurs dépenses de guerre déjà encourues, le rétablissement civil des militaires, le retour de l'industrie de guerre à l'économie de paix et pour vaincre l'inflation toujours menaçante.

Le neuvième emprunt du Dominion au montant de \$1.500.000.000 sera lancé, comme on sait, le 22 octobre. Une semaine plus tard, exactement le 29 octobre, les Etats-Unis mettront sur le marché leur huitième emprunt national de \$11 milliards.

Les politiques de guerre et de paix des deux plus grands pays de l'Amérique du Nord sont étroitement unies si l'on s'en rapporte à leur méthode commune de financer la paix. Comme les campagnes des deux pays dureront chacune trois semaines, il sera possible pendant quinze jours de suivre en même temps la marche de ces emprunts.

Washington demande cette fois-ci 34 milliards aux prêteurs particuliers, ce qui représente cinq fois le montant de \$800 millions qui est demandé par Ottawa à nos prêteurs individuels.

Le Secrétaire du Trésor des Etats-Unis Fred Vinson, qui a remplacé Henry Morgenthau, énumérera, dans un récent appel aux citoyens américains, quelques-unes des raisons pour lesquelles son gouvernement doit lancer un

nouvel emprunt national. « Les engagements étendus que nous avons dû prendre pour remporter la victoire », a dit M. Vinson, « y compris le financement du matériel et des munitions déjà livrés et utilisés, nécessitent des fonds additionnels. Le gouvernement réduit ses dépenses radicalement et il entend bien continuer cette politique. Mais l'après-guerre nous apporte de graves responsabilités que nous ne pouvons pas écarter. Le règlement des contrats de guerre, le retour de nos soldats des différents fronts, leur rétablissement civil, les frais d'hospitalisation et de soins à donner aux blessés, et le changement à un pied de paix de notre économie sont autant de raisons qui justifient le lancement de ce nouvel emprunt ».

Ce témoignage de M. Vinson s'apparente de si près à la tenue générale du discours du trône prononcé à Ottawa au début du mois présent que l'on ne peut douter un instant des raisons graves qui exigent un dernier effort de la part des citoyens qui viennent de gagner leur liberté pour des années à venir, nous l'espérons tous.

Ottawa et Washington nous invitent à combattre l'inflation durant les quelques mois qui devront forcément s'écouler d'ici à ce que tous ceux qui désirent acheter des marchandises encore introuvables pourront se les procurer.

L'habitant, homme de tout métier

Homme de tout métier, l'habitant du régime français et des cent premières années du régime anglais l'était véritablement. Il n'y avait pas d'hommes de métier proprement dit dans nos campagnes et l'habitant apprenait à se suffire à lui-même. Sans médire de nos cultivateurs d'aujourd'hui, en connaît-on beaucoup qui n'ont pas recours à l'homme de métier ?

L'habitant d'autrefois était cordonnier puisqu'il fabriquait lui-même, pendant les longues journées de l'hiver, les bottes et les chaussures dont toute sa famille avait besoin.

L'habitant d'autrefois était boulanger puisqu'il cuisait lui-même le pain de ménage dans le four fabriqué de ses propres mains.

L'habitant d'autrefois était charpentier et très souvent menuisier. Il construisait sa maison, ses divers bâtiments, il fabriquait ses meubles, ses voitures, ses charrettes, ses instruments de ferme, etc.

L'habitant d'autrefois était forgeron puisqu'il réparait lui-même ses outils de travail; c'est lui aussi qui ferait ses chevaux.

L'habitant d'autrefois était maçon et bon maçon. Certaines maisons de nos campagnes, bâties en pierre des champs, résistent encore à l'effort du temps tandis que leurs voisins qui ne datent pas de cent ans sont en ruine.

L'habitant d'autrefois était presque médecin et bon vétérinaire. Que de familles de la campagne autrefois passaient dix ou douze ans sans appeler le médecin. L'habitant savait prévenir la maladie par certaines tisanes populaires qu'il administrait à temps. Ses animaux de la ferme, il avait le tour de les purger, de les soigner, de les tenir en forme.

Quant à la femme de l'habitant d'autrefois, elle ne mettait jamais les pieds dans les magasins puisqu'elle confectionnait de ses mains ses robes, les habits de son mari et ceux de ses enfants.

Où l'habitant et sa femme avaient-ils appris ainsi à se suffire à eux-mêmes et à se passer du secours des hommes de métier, des couturiers, etc., etc. ?

La nécessité est une école sans pareille. L'homme qui vit seul sur une île éloignée et sans communication apprend plus en un mois que l'homme de la ville en un an. Il suffit de se rappeler Robinson Crusée pour se rendre compte que l'homme abandonné à lui-même développe rapidement son sens de l'observation. Encore de nos jours, ne voit-on pas dans nos campagnes de bons vieux habitants qui prédisent souvent mieux que les observateurs de l'Etat la température qu'ils auront dans quatre ou cinq jours ?

Sûrement, il faut remercier Dieu de nous avoir donné tant de métiers nouveaux, d'inventions utiles, etc., mais, tout de même, avouons que nos pères savaient mieux se tirer d'affaires par leurs propres moyens que leurs descendants.

P.-G. R.
(« Le Bulletin des Recherches Historiques »)

Nouvelle-Orléans (B.U.P.). — On a fermé treize garderies d'enfants en Nouvelle-Orléans et l'on a expliqué cette décision que la fin de la guerre et la cessation de contrats de guerre dans les usines où travaillaient les mères de ces enfants rendent les garderies inutiles.

Baie St-Louis, Miss. (B.U.P.). — Le gouverneur du Mississippi, M. Thomas Bailey, est convaincu que la désertion des campagnes et de l'agriculture a causé la plupart des misères dans le monde.

dans plusieurs champs de la ré- terre a déjà fait son apparition du Bas St-Laurent. Les variétés Houna, Warba et Montagne Verte sont particulièrement affectées. C'est la première fois, au dire de M. Bernard Baribeau, inspecteur en chef des champs de pommes de terre pour le compte du ministère fédéral de l'Agriculture, que cette maladie fait son apparition aussi tôt que cette année. Le directeur de la Protection des Plantes du Ministère Provincial de l'Agriculture recommande aux producteurs dont les champs ne sont pas encore affectés de continuer les arrosages afin d'empêcher le plus possible la contamination des champs où la maladie n'a pas été décelée.

Une autre année de travail pour les balayeurs de mines britanniques

LONDRES. — Une centaine de balayeurs de mines britanniques sont encore à l'œuvre. Ils devront continuer leur tâche ardue et harassante pendant une autre année au moins, afin de faire disparaître les mines sur les côtes de la Grande-Bretagne. La Marine de guerre a mouillé, à elle seule, 100.000 mines dans les eaux territoriales sans compter un grand nombre d'autres mines posées par l'ennemi. Environ 300 à 350 sont maîtrisées hebdomadairement, mais on devra peut-être interrompre le travail pendant l'hiver. Ainsi la grande entreprise du nettoyage des rives anglaises exposées au danger des mines ne pourra qu'être terminée avant l'été prochain.

Les petits Anglais apprennent le gallois

LONDRES. — Une des acquisitions les plus surprenantes amenées à Londres par les petits évacués est la connaissance du gallois. Des centaines d'enfants revenus des centres de réception du Pays de Galles parlent maintenant la langue de ce pays avec une facilité remarquable et ils possèdent un répertoire de chants nationaux gallois.

Le rationnement de la viande et les grèves

(B.U.P.). — Le rationnement de la viande a fait couler beaucoup d'encre et même du sang. D'un bout à l'autre du pays, les protestations se sont multipliées et les grèves ont éclaté pour combattre cette mesure du gouvernement fédéral.

L'incident le plus grave et aussi le plus tragique qui a marqué cette situation est sans aucun doute la grève des bouchers de Montréal. Pendant cinq jours la métropole canadienne fut privée de viande et un véritable règne de terreur exista dans le domaine du commerce de la viande.

Des bandes de bouchers et de débardeurs parcouraient les rues de la ville pour obliger les bouchers réfractaires à fermer leurs établissements. La journée la plus tragique fut sans doute la dernière, jeudi, alors que deux policiers furent blessés et 77 manifestants furent arrêtés par la police.

Les bouchers ont fait la grève à plusieurs autres endroits du pays et même des travailleurs manuels se sont joints aux mouvements de grèves de protestation. Ainsi, plus de 4.500 mineurs de l'Alberta ont quitté le travail en affirmant que leurs rations ne leur permettaient pas d'accomplir leurs travaux ardues. Mille mineurs de la Colombie canadienne

ont suivi l'exemple de ceux de l'Alberta. Une telle grève de mineurs menace d'avoir des répercussions considérables sur la situation du charbon l'hiver prochain au Canada.

D'autre part le ministre des finances, M. Ilsley, a déclaré que le rationnement de la viande sera maintenu en dépit des grèves et des protestations. Le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Donald Gordon, dit pour sa part que le rationnement volontaire, comme le désiraient certains bouchers, ne serait pas pratique et qu'il faudra maintenir plusieurs contrôles de guerre pour éviter l'inflation. M. Gordon prédit aussi que le sucre resterait rationné pendant au moins 18 mois.

La pénicilline en France

Paris (B.U.P.). — La France, le premier pays européen à entreprendre la production de la pénicilline, espère produire ce remède en quantité suffisante pour répondre à ses besoins. Elle compte cependant sur l'aide des Etats-Unis pour atteindre ce but. Actuellement, la France ne compte qu'une manufacture de pénicilline et elle fut construite par l'armée, l'an dernier. L'hiver dernier, la France a consommé 50.000.000 d'unités de pénicilline par mois, tandis que le mois dernier elle a commandé 50.000.000 d'unités aux Etats-Unis.

La ville de Paris compte 15

centres de traitement à la pénicilline, tandis qu'en province on compte un centre de traitement par département.

Les éducateurs conseillent aux parents de ne jamais punir les enfants en les menaçant de les faire coucher. Ils font remarquer que les enfants pourraient finir par associer dans leur esprit l'idée de punition au simple fait de se coucher et alors ils refuseront de se retirer au lit à l'heure régulière.

Le premier jardin d'enfance aux Etats-Unis fut fondé à Saint-Louis en 1873.

"Pristi! Qu'Elle Est Bonne!"



"La 'Riga' est ce que j'appelle un excellent remède. Quand la constipation me déprime, la 'Riga' me remet vite. Les enfants aiment la Limonade Purgative Riga, elle a si bon goût et contribue à les tenir réguliers. Mais ouï la Limonade Purgative Riga est un bon laxatif — demandez-la à votre marchand."

OF

LIMONADE PURGATIVE RIGA

La santé des dents

Q. — Qu'est-ce qui peut être fait pour remédier à la mauvaise haleine ?

R. — Si la mauvaise haleine est un sujet désagréable à traiter, son existence pour celui qui en souffre l'est bien plus encore. Elle peut être causée par de nombreuses raisons, telles que : l'état malsain de la bouche; l'infection des amygdales ou de certaines membranes nasales; le mauvais état des sinus; diverses maladies des poumons; des troubles de l'estomac ou des intestins; etc... Evidemment, sa cause doit être déterminée d'abord, avant qu'il puisse être remédié à la mauvaise haleine elle-même. Pour y parvenir, il peut y avoir lieu de s'adresser au médecin et au dentiste. Une des plus fréquentes raisons de la mauvaise haleine est l'état malsain de la bouche. Si elle persiste, après l'intervention du dentiste, qui a retiré les mauvaises conditions normales de la bouche, une visite au médecin est certainement tout indiquée.

Q. — Pourquoi est-il si important que les premières dents des enfants reçoivent des soins attentifs ?

R. — Bien que les parents négligent trop souvent les premières dents de leurs enfants, il y a cependant d'excellentes raisons pour qu'elles reçoivent les mêmes soins que les dents permanentes : 1. L'enfant doit apprendre de bonne heure à manger convenablement. Or, il ne peut pas mastiquer sa nourriture comme il convient avec des dents brisées et de mauvaises habitudes s'établissent ainsi, dès la prime enfance, qui peuvent persister toute la vie. 2. La croissance et le développement des mâchoires et du visage sont souvent entravés par la perte prématurée des dents de lait, celles de la seconde dentition tendant à pousser dans les espaces ainsi trop tôt libérés, avec le résultat que ces dents permanentes sont irrégulières. Les premières dents, en occupant l'espace voulu dans la mâchoire, assurent la poussée des dents permanentes qui leur succèdent à la place exacte qui leur convient. 3. Les soins attentifs donnés à la première dentition préviennent la carie des dents l'un et l'autre des obstacles à la santé dentaire, par conséquent, le mal de dent et l'infection possible, qui à l'établissement d'une santé parfaite.

Q. — Est-il recommandable d'employer un anesthésique pour le fraissage de la plupart des cavités dentaires ?

R. — L'usage d'une anesthésie locale pour prévenir la douleur ou le désagrément causés

par la préparation de la plupart des cavités est, en effet, recommandable. L'anesthésie locale n'est une pièce particulièrement importante en dentisterie, depuis surtout que la plupart des soins dentaires peuvent être donnés sous sa protection. Si les patients acceptent de se soumettre à de réguliers examens dentaires, alors que des injections pathologiques mineures peuvent être corrigées avant que leur progrès ne les rendent majeures, ils ont vent être assurés que leur passage chez le dentiste sera agréable et sans douleur. Sans cela, ils retarderont leur visite jusqu'à ce qu'elle devienne inévitable et la marche au mal aura déjà provoqué de très sérieux dégâts. C'est donc pour cette raison qu'une anesthésie locale bien réussie, en épargnant toute douleur, peut, sans aucun doute, être l'un des plus puissants moyens de donner à la plupart des gens l'habitude, si précieuse pour la santé publique, des soins dentaires régulièrement périodiques.

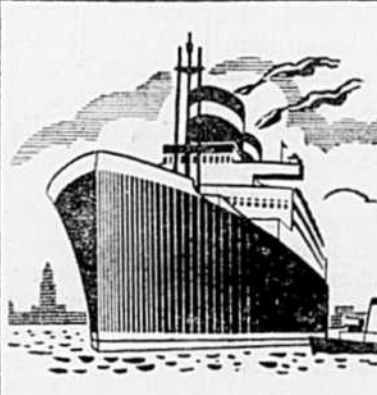
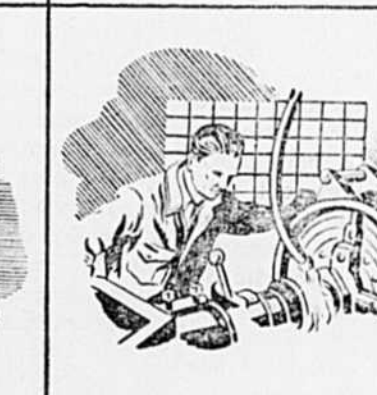
Q. — Une pellicule noire a commencé à se former sur mes dents, particulièrement autour des gencives. Ce n'est point que je fume ou que je chique. Pouvez-vous me dire ce qui cause cela et comment y remédier ?

R. — Une tache noire assez rare ne provenant pas du fait de fumer apparaît parfois sur les dents dans quelques cas peu fréquents, plus communément chez les femmes et souvent dans les bouches qui ont reçu les soins les plus rigoureux. C'est probablement causé par la présence de bactéries susceptibles de colorer les dents. Cela peut être un dépôt très mince, diffus, couvrant une portion assez considérable des surfaces latérales ou des côtés des dents; cela peut se présenter encore sous la forme d'une très fine ligne noire à la naissance des dents, suivant la ligne gingivale, c'est-à-dire près de la gencive, sur à peu près 1 mm. ou un huitième de pouce depuis le bord de celle-ci. Cette tache peut être enlevée par des pâtes ou des poudres, mais, parfois, elle tend à revenir promptement, en dépit des soins personnels les plus assidus pris par le patient. Quelquefois même une décalcification superficielle de l'émail se présente sous de tels dépôts.

Aux producteurs de pommes de terre

On mande du laboratoire de Ste-Anne de la Pocatière que la brûlure tardive des pommes de

IL Y A AU MOINS 9 BONNES RAISONS POUR LANCER LE 9^e EMPRUNT

 1. Nourrir et vêtir nos troupes d'occupation et payer leur solde.	 2. Rapatrier nos combattants et les réintégrer dans la vie civile.	 3. Soigner, hospitaliser, guérir nos malades et blessés de guerre.
 4. Verser le boni de guerre à nos combattants.	 5. Payer une pension aux dépendants des soldats morts pour la patrie.	 6. Former nos combattants pour les travaux de la paix.
 7. Rétablir nos marchés en vue de créer des emplois permanents pour tous.	 8. Aider à combattre la famine dans les pays dévastés.	 9. Prévenir l'inflation par l'épargne et le placement.

Maintenant...

Un seul emprunt par année
Un objectif plus élevé
12 mois pour payer

4 FAÇONS D'ACHETER DES OBLIGATIONS

Au comptant • Au moyen de retenues sur le salaire • Par versements mensuels à la banque
Au moyen de la lettre de paiement différé



SOYONS PRÊTS À ACCUEILLIR LE VENDEUR
Achetez avec fierté des
OBLIGATIONS du 9^e EMPRUNT

Cap-Chat

Dimanche, eut lieu la bénédiction d'un calvaire et d'un monument dédié à la mémoire des prêtres défunts qui ont exercé leur ministère dans la localité. Cette bénédiction a donné lieu à de belles cérémonies.

Sayabec

Une première journée d'action catholique s'est tenue dans la paroisse, dimanche, sous la présidence de Mgr Chs-Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski.

Ste-Félicité

Décès. — A l'hôpital St-Récompense de Matane samedi le 29 septembre 1945 est décédée à l'âge de 29 ans et 10 mois Mme Robert St-Louis, de Ste-Félicité (Germaine Chassé). Ses funérailles ont eu lieu le 2 octobre. Outre son mari, la défunte laisse un fils Gaetan St-Louis. Nos condoléances.

Price

Me L.J. Gagnon, C.R., avocat de Mont-Joli, et président de la Fédération diocésaine de la Société St-Jean-Baptiste, a présidé le 23 septembre une assemblée tenue à Price. M. Gagnon dans une allocution a fait l'histoire de la fondation de la Fédération et il a donné les buts que la Société poursuit. Au cours de la soirée, le conseil suivant a été élu : président honoraire, M. Philippe Bérubé, maire; président actif, M. Antoine Pineault; 1er vice-prés., M. Joseph Bérubé, N. P.; 2ème vice-président, M. Lauréat Soucy; secrétaire, M. André Soucy et trésorier, M. Gérard Lacroix. Le Comité se propose de commencer sous peu une grande campagne de recrutement.

St-Octave-de-Métis

Décès. — Vendredi, est décédé à l'âge de 92 ans et trois mois M. Michel L'Arrivée, veuf de Mme Elizabeth Brant. Il laisse 5 fils, une fille et plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Baptême. — A été baptisée, Jeanne-Mance, enfant de M. et Mme Paul Savard. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Fortin.

Va-et-vient. — Mlle Lucienne St-Laurent est partie pour St-Léon-le-Grand, où elle enseignera.

M. et Mme Philippe Dubé, de Boston, visitent actuellement leurs nombreux parents et amis à St-Octave-de-Métis.

M. Auguste Boulanger et M. et Mme Wilfrid Boulanger, de Rimouski, sont venus en visite chez M. Albert Martin.

M. Emmanuel Paradis et Mlle Simone Paradis, institutrice à Ste-Florence, ont passé le dimanche chez leurs parents M. et Mme Joseph Paradis.

Les Méchins

Mariage. — Le 29 septembre, le capitaine Charles-Noël Bernier, fils du capitaine Charles Bernier, a épousé Mlle Marcelle Verrault, inst., fille de M. Joseph Verrault, contremaître. Il y eut réception à l'hôtel Rossignol. Les époux partirent en voyage pour Montréal. Nos meilleurs vœux.

Divers. — Mme Gaby Dufresne a visité Mme Philippe Keable dernièrement.

Mme Fortunat Corbin a passé quelques jours chez M. J.-A. Ancil, de Ste-Angèle.

Mme Albertine Roy est en promenade chez Mme Georges Lapierre, de Cadillac.

M. et Mme Georges-Henri Verrault, de Cabano, sont en visite chez M. et Mme Damase Verrault.

St-Eugène de Ladrière

Le mouvement coopératif a pris de l'ampleur depuis quelque temps. Le Cercle de l'U.C.C. compte 40 membres, et la Caisse Populaire 431 sociétaires avec un actif de \$19,813. La Caisse scolaire a en réserve \$100.00. La Beurrerie coopérative se compose de 142 membres et son chiffre d'affaires est de \$25,500.

Fondation d'une coopérative d'électricité

Dans Gaspé-Sud

La Coopération d'électricité de Gaspé-sud a été fondée officiellement lundi, à une assemblée à laquelle assistaient un grand nombre de citoyens. M. l'abbé C.-E. Roy, de Percé, a été choisi comme président. L'hon. Dr C. E. Pouliot a été nommé président honoraire, et M. Léopold Langlois, député fédéral de Gaspé, a été désigné comme vice-président honoraire.

Voici les autres membres de l'exécutif : vice-président, M. André Plourde, de Rivière-au-Renard; secrétaire, M. Antonio Rail, de l'Anse-du-Cap; vérificateur, M. Gérard Guite, de Percé. Des démarches ont été entreprises immédiatement pour l'obtention de l'équipement de la base navale de Gaspé et des soumissions ont été demandées pour la préparation de trois milles de poteaux, et la construction des lignes commencera incessamment.

M. Albert Rioux assistait à l'assemblée. Quinze directeurs ont été élus comme représentants des paroisses du comté.

Libérées

Plusieurs religieuses missionnaires de notre région ont été libérées des camps japonais. Ce sont la Révérende Soeur Madeleine (Marie - Anne Bérubé), d'Amqui, la Rév. Soeur St-Paul (Camille Boucher), de Trois-Pistoles, Soeur St-Stanislas de Koska (Marie-Aimée Chouinard), de Clarke City, Soeur Marie-Julienne (Marie Morin), de Notre-Dame du Lac, Soeur Radegonde (Ida Deschênes) et Soeur Marie-Bernard (Cécile Raymond), de Rivière-du-Loup.

Inauguration

L'inauguration officielle de la Station expérimentale de pêche de Gaspé, sous la direction de l'Office des Recherches sur les pêcheries du Canada, a eu lieu hier, 4 octobre, à Grande-Rivière (Gaspé). Plusieurs personnalités ont rehaussé cette fête de leur présence.

L'Annuaire Statistique

(QUEBEC 1944) Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Paul Beaulieu, de qui relève le Bureau provincial des Statistiques, vient d'autoriser la distribution de « l'Annuaire statistique » de la province.

L'édition 1944 de « l'Annuaire » offre au lecteur ses rubriques habituelles, mais dans des cadres quelque peu modifiés.

Non seulement maintes modifications ont été apportées cette année dans les titres des chapitres, la disposition et la distribution de l'information statistique, mais l'ensemble du volume a été remis sur le métier. Les chapitres ou sections Colonisation, Démographie, Santé Publique et Bien-Être Social, Agriculture, Pouvoir d'emprunt municipal, Bureaux de placement et Assurances ont été refaits. De nouveaux textes ont été rédigés touchant l'Aide à la jeunesse, le développement de nos ressources hydrauliques en 1942 et 1943, les principales industries manufacturières de la province en 1941 et 1942, le ministère de l'Industrie et du Commerce, les agents généraux de la province, le ministère provincial du Travail, l'assurance - chômage, etc. On a révisé et mis à jour les textes relatifs à l'organisation judiciaire, aux coroners, à l'assistance publique, au tourisme, etc.

En plus du résultat des dernières élections provinciales, « l'Annuaire » de cette année publie la nomenclature des députés des comités provinciaux depuis 1867. Cette information n'avait pas été donnée depuis 1939. L'édition 1944 comporte comme d'habitude le tableau des titulaires de chaque département de l'administration provinciale depuis la Confédération.

Avec l'édition de cette année, le Bureau des Statistiques a cherché à reprendre une pratique en honneur au temps des premiers

LE ROLE SOCIAL DE L'HOSPICE A L'EGARD DU VIEILLARD

GEORGES COUTURE, B.L.
Hospice Saint-Henri, Montréal

Il n'y a pas déjà si longtemps, le jour où un vieillard annonçait son admission à l'hospice, ses proches, ses amis, ne manquaient pas de chuchoter, comme lorsqu'on confie à l'oreille un grave secret d'Etat : « Le pauvre vieux, lui si bien, de si excellente famille, aller ainsi finir ses jours à l'hospice ». Il est grand temps de désillusionner ces esprits mal avisés et de redonner à l'institution en question, son véritable blason.

« La véritable civilisation et la perfection sociale se trouvent dans ce noyau de la société qui offre à ses membres le plus de facilités pour atteindre leurs fins dernières » (Godefroy Kurth). Or, l'hospice joue évidemment un triple rôle à l'égard de la société, aux points de vue de l'individu lui-même, de sa sécurité morale et de ses fins dernières, tout autant qu'au point de vue altruisme. Il n'est plus, il ne l'a jamais été, le triste refuge des miséreux nourris de quinquina ou de quêtes publiques, il s'avère de plus en plus, la douce oasis près du terme d'un pénible et long pèlerinage terrestre.

Que de services l'hospice ne rend-il pas, à tous les instants, à cette société surchargée de misère. La vieillesse, dit-on, est une seconde enfance. Or, l'enfant, le grand, plus encore que le petit, réclame des soins incessants, des attentions sympathiques, une affection quasi maternelle que bien souvent le vieux ne trouve plus au sein de sa famille parce qu'une jeune génération est venue le supplanter sous le toit familial ou que, les uns après les autres, ses enfants, ses petits-enfants l'ont précédé dans la tombe et qu'il se retrouve seul, désaxé, désemparé.

Que fera donc alors le pauvre vieux essouffé au milieu de cette vie étourdissante pour ses 80 ou 90 ans ? Quels dangers ne frôlera-t-il pas tous les jours ? Dangers physiques de la rue où ses jambes vacillantes l'offrent à l'automobiliste comme une victime facile ! Dangers d'un foyer surpeuplé et bruyant qui accapare toutes les attentions de la mère au détriment de l'aïeul et le laisse sans soins suffisants d'hygiène ou de confort ! Dangers moraux de la taverne où le vieillard ira peut-être demander quelques fois sa part de chaleur par ces jours où la bise pincera ses chairs ridées et frémissantes sous des vêtements trop légers.

LE D. T. T.

A SES LIMITATIONS DANS LA CONSERVATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

On a fait l'essai du nouvel insecticide D. T. T. dans les magasins-entrepôts et les autres bâtiments servant de réserve pour les produits alimentaires, les graines de semence et les autres matériaux de ce genre. Les résultats obtenus n'ont pas été uniformément bons. « Pour que le

numéros de « l'Annuaire » : la publication d'études spéciales par des collaborateurs de l'extérieur. C'est ainsi que M. C. M. Boissonnault, publiciste au ministère de la Santé et du Bien-Être Social, traite de santé publique en 1942-43. Au chapitre Gouvernement, une étude par le directeur du Bureau, M. Samuel Gascon, analyse le mécanisme de la représentation de la population des provinces à la Chambre des Communes à la lumière des textes constitutionnels et des résultats du recensement fédéral de 1941.

Le volume de cette année est en grande partie l'œuvre de M. J.-C. McGee. Comme par les années passées, M. Gédéon Lemonde, directeur adjoint du Bureau, a surveillé la publication de « l'Annuaire », et M. McGee a bénéficié de l'assistance de M. Maurice Rousseau. Les graphiques qui brisent la monotonie des tableaux statistiques ont été dessinés au service de la Cartographie du ministère de l'Industrie et du Commerce, sous la direction de M. Henri Talbot, chef de ce service.

La distribution de « l'Annuaire » 1944 aux fonctionnaires et au public se poursuit au fur et à mesure que les livraisons reçues de l'imprimeur le permettent.

dangers non moins graves du périlleux compagnonnage de toutes ces épaves faisant queue aux portes des Soupes publiques ou des dortoirs à 10.

A tous ces dangers et à mille et un autre, l'hospice parera comme le paratonnerre efficace, comme l'accueillant berceau où les brebis trouvent enfin un bienfaisant repos et une douce sécurité. En plus de ce relèvement moral, de ce bien-être physique et intellectuel dont jouit à coup sûr le vieux pensionnaire de l'hospice, cette institution, par son œuvre, a des répercussions avantageuses auprès des autres groupements de la Société.

Sans l'hospice, que de lits d'hôpitaux se rempliraient de vieillards impotents mais relativement sains de corps et d'esprit, au grand détriment des véritables malades réclamant des soins urgents et indispensables; que de mères de familles, de brues, de belles-filles, obligées de partager leurs attentions entre leurs petits et l'aïeul, négligeraient forcément les uns et les autres, ne donnant qu'une demi-formation à leurs jeunes.

En se constituant le tuteur du vieillard, l'hospice laisse au père et à la mère toute la latitude désirée pour veiller à la parfaite éducation des leurs; il décongestionne l'hôpital et lui permet d'admettre sans trop de délai le blessé, le grand malade qui ne peut attendre; il épargne à la municipalité les accidents toujours coûteux qui mobilisent tout un personnel d'ambulanciers, de médecins, d'enquêteurs de cour, de coroners ou autres; il prévient les funestes conséquences d'épidémies meurtrières nées des manquements à l'hygiène, etc...

Tout ceci s'accomplit en maintenant dans la mesure la plus généreuse l'esprit familial. En effet, à l'hospice, le vieillard n'est pas l'exilé que l'on voudrait s'imaginer en certains milieux. Le vieux pensionnaire a ses heures de sortie, ses moments de détente où il lui est permis d'aller se reposer dans la douce ambiance de sa famille; il reçoit ses proches et ses amis. Il n'est pas seul dans la vie.

Non, l'hospice n'est pas, il n'a jamais été, l'antichambre de la décadence comme l'ont voulu faire croire de pessimistes esprits. C'est un endroit ensoleillé où le vieillard attend des joies célestes dont la compagnie des saintes religieuses et de compagnons d'élite lui aura donné l'avant-goût.

(Missive)

contact intime entre les insectes et le D.D.T. Dans les usineries et les autres endroits où la majeure partie des insectes envahisseurs se trouve dans les machines ou les coffres d'emmagasinement, il est peut-être probable que l'on parvienne à maîtriser les insectes par une application faite sur les murs et le plafond du bâtiment. Si le D.D.T. était appliqué à l'intérieur de la machine ou sur les murs des coffres, il serait probablement enlevé en peu de temps par la friction des parties travaillantes de la machine, et par les matériaux qui passent sur les surfaces traitées.

L'incorporation du D.D.T. dans les produits alimentaires peut aussi constituer un danger pour les êtres humains. On ne connaît pas encore suffisamment les effets toxiques du D.D.T. sur les animaux d'ordre supérieurs pour supposer que ce danger est nul, dit M. Gray. On recommande donc de ne pas se servir de D.D.T. dans l'intérieur des machines ou des coffres où les produits alimentaires doivent passer ou séjourner.

Une autre victoire de la pénicilline

LONDRES. — Le « Manchester Guardian », journal anglais, rapporte un autre grand succès dans l'emploi de la pénicilline contre la méningite influençale. Les médecins du Royaume-Uni ont employé avec grand succès la drogue merveilleuse britannique dans la guérison d'un grand nombre de maladies, depuis l'anthrax, la pneumonie jusqu'à la gangrène et la diphtérie. Le germe de la méningite était jusqu'à maintenant considéré insensible à la pénicilline. Toutefois, aussitôt après avoir administré de la pénicilline à un enfant souffrant de cette maladie, les médecins ont constaté une réaction immédiate et l'enfant fut complètement guéri.

Pour plus de protection pour démarrer plus vite



RAFFINÉE ET SCÉLÉE PAR LA NATION AMÉRICAINE OIL COMPANY LIMITED

PRODUITE PAR ALLIAGE

L'Huile à Moteur Peerless conserve la consistance appropriée pour assurer des démarrages faciles les matins froids et pour continuer à protéger le moteur quand il s'est échauffé. Changez MAINTENANT pour la Peerless, en vente à la grande enseigne B-A.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED



TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!

J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!

Fait du pain délicieux et SOUTENANT!

Pas d'yeux grossiers!

Pas de grumeaux pâteux!

Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA ROYAL!

Fabrication canadienne

J.-A. GENDREAU. O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN

BUREAUX :
AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS.
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN.
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD.
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe

Publié par —
LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE
Bureau :
174, rue St-Germain
Rimouski

Abonnement :
\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger.

Georges MASSON

Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, Rimouski.

COURTIER

J.-Adéodat Drapeau

COURTIER D'ASSURANCE
GÉNÉRALES
Vie, Feu, Automobiles, Accident
et Maladie, etc.
BUREAU : Rue Lepage, Près du
Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75 — RIMOUSKI

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes
Tél. : Rés. 61; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

Assurance

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patrimoniale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.

S.-Z. COTE, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459
85, Ave de l'Évêché

Maurice de Champlain

RIMOUSKI
BUREAU : Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Évêché, Rimouski.
SPECIALITES : Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Arsène Michaud

ENTREPRENEUR DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue Saint-Paul,
Côté Est de la Cathédrale
Tél. 71 — Case postale 403

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer ? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gignas, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.



Pour la...
Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée.

RIMOUSKI

AVOCATS

Asselin & Asselin

Avocats
R.-E. Asselin, LL. L.
Désiré Asselin, B. A.
Bureaux : 158 de l'Évêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCAT
Paul-Émile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cle de Pouvoir
RIMOUSKI

Casgrain & Tessier

AVOCATS
Hon. Perrault Casgrain, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Rimouski, P. Q.

Charles-H. D'Anjou

AVOCAT
50, Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI
Téléphone 80

Arthur Gendreau, LL. L.

AVOCAT
IMMEUBLE BANQUE PROVINCIALE
RIMOUSKI
Bureau Amqui — Hôtel Langis
Les 1er et 3ème samedis
de chaque mois.

Arthur St-Onge

AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 — Tél. 278
Bureau en fin de semaine
à Amqui.

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux : Immeuble GILBERT
Téléphone 168
Domicile : rue St-Germain
Téléphone 367
RIMOUSKI

GLEASON BELZILE & RONALDO RABOIN

NOTAIRES
Cessionnaires du greffe de
L. de G. BELZILE (1895-1939)
Edifice Banque Canadienne
Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

ARPENTEUR

Louis-Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forêtier Conseil
Edifice Banque Can. Nationale
RIMOUSKI

MEDECINS

Dr J.-O. Drapeau

MEDECIN-CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
124, rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr Omer Leclerc, M. D.

MEDECINE GENERALE ET OBSTETRIQUE
Spécialité : Maladies des enfants
Avant-midi, consultations à
l'Hôpital. Heures de Bureau : 2
à 4, l'après-midi. Soirée :
7 à 9 heures.
156, St-Germain.
Tél. 631 — RIMOUSKI

Dr Benoît Dumas

MEDECIN-VETERINAIRE
3, Rue Lepage — Tél. 500
RIMOUSKI

NOTES LOCALES

— Le Rév. P. Georges Vailancourt, des M. E., récemment libéré de sa captivité dans les camps d'internement japonais et revenu depuis quelques jours dans sa famille à Rimouski, a prononcé, dimanche dernier, à la cathédrale, une émouvante et brève allocution pour exprimer à ses anciens concitoyens la joie de son retour, remercier tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie et leur générosité pendant sa longue période de détention aux mains de l'ennemi et rendre grâce au Ciel, qui lui a conservé la vie, des fauves insensés dont il a été manifestement l'objet pendant les années tragiques de la guerre.

— Mme Alfred Lavoie est de retour de Montréal où elle a accompagné ses jeunes filles qui sont retournées à leurs études au Collège Marguerite-Bourgeoys et à l'Université de Montréal; durant son séjour dans la métropole, elle fut l'hôte de M. et Mme Henri Mollet, de Verdun.

— Mlle Lucile et Laurette Desrosiers ont reçu à la résidence de leurs parents, jeudi après-midi à l'heure du thé, à l'occasion du mariage prochain de leur sœur Mlle Gilberte Desrosiers.

— M. et Mme Martin Lepage, Mlle Léa Lepage et Mlle Huberte Garon ont passé la fin de semaine à Québec.

— M. Eugène Gagné, I. F., de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville.

— M. Armand Falar, I. F., de Québec, passe la semaine en notre ville pour initier aux fonctions qu'il remplit au Bureau des Terres à Rimouski avant son transfert à Québec son remplaçant M. Edmour Garon, I. F., fils de M. et Mme Charles Garon.

— Mmes René Asselin, P. E. Gagnon, Perreault Casgrain et Gérard Simard sont allés récemment à Québec plaider en Cour d'Appel.

— Mlle Lucile Gagnon est partie pour Montréal, où elle sera à l'emploi du Bell Telephone.

— Mme (Dr) Gérard Langis est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

— M. Raoul Pineau a passé la semaine à Montréal.

— Mlle Eugénie et Clara Fournier nous ont quittés pour aller demeurer à Québec.

— M. et Mme Aimé Bellemare sont allés à Québec pour l'arrivée de leur fils le lieutenant Louis-Marie Bellemare, du 22e Régiment.

— Mme Jos. Miller et sa jeune fille Rose, de Bersimis, étaient en ville cette semaine, en revenant d'un voyage à Québec et Montréal.

— Le capitaine-abbé Wilfrid Huard est en voyage aux Etats-Unis.

— Mme Lauréat Garneau, de Québec, passe la semaine chez M. et Mme Léopold Garon.

— Mlle M. Ouellet, fille aînée de M. et Mme Emile Ouellet, de Rimouski-Est, est partie pour Washington.

— Mlle Georgette Gagnon est de retour d'une promenade à Montréal et Drummondville, où elle a passé une dizaine de jours.

— Mme Auguste Charest et ses fils Arthur et Pierre-Emile étaient de passage à Québec au commencement de la semaine, en voyage d'affaires.

— M. Rosaire D'Amours, de Mont-Joli, était de passage à Rimouski, cette semaine.

Rapatriés

8200 officiers et soldats canadiens sont arrivés à bord de l'« Ile-de-France ». Parmi eux, il y avait la volontaire M.-M. Lévesque, de Mont-Joli, le canonier J.-R. Adams, de Matapédia, le sapeur A.-J. Lepage, de St-Ovide-sur-le-Loup, le soldat J.-E. Stevenson, de Gaspé, le soldat G.-A. Wilmet, de Maria (Bon.), le soldat C.-W. Baird, de Brasset (Gaspé), le soldat A. Beupréd, de St-Valérien, le soldat L. Caplin, de Maria, P. Duguay, de St-Godroy (Bon.), J.-A. Gagnon, de St-Léon-le-Grand, le canonier B. Harper, de Rimouski, M. Jacobson, de New-Carlisle, W. Kaine, de Matapédia, L.-G. Labbé, de Percé, N. St-Laurent, de Bonaventure.

Naissance

M. et Mme Gérard Canuel (Thérèse Landry) annoncent la naissance, le 29 septembre, d'un fils, baptisé le lendemain sous les noms de Joseph-Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Canuel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, sa grand-mère Mme Jean Landry.

Explication

Dans notre numéro de la semaine dernière, l'information publiée en dernière page sous le titre « Meurtre à Ruisseau-Patate » contenait deux paragraphes inexacts (le 2e et le dernier), rendant l'article confus et inintelligible du fait que la victime Elzéar Daraiche y était désignée comme étant l'auteur du drame au lieu de Xavier Minville. Les autres paragraphes disaient correctement que c'était Minville qui avait commis l'assassinat. Cette incohérence dans le récit de l'attentat fut causée par le fait que l'information nous parvint de deux sources différentes, dont l'une était erronée à notre insu et qui furent introduites par inadvertance dans le même article.

Scierie avariée

La scierie Price Brothers de Rimouski a été inactive pendant deux jours à la suite d'un accident survenu mardi après-midi. Un wagon du Canadien National, chargé de bois et qui stationnait sur une voie d'évitement, se mit soudainement en mouvement et alla enfoncer un mur de la scierie, rompant deux dragues et brisant la machinerie à proximité. 225 employés, de ce fait, ont chômé durant deux jours. Le travail et les activités ont recommencé, ce matin, à la scierie.

Noces d'argent

Un groupe d'amis se sont réunis dimanche soir le 30 septembre chez M. et Mme L.-A. Marcoux, afin de célébrer dans l'intimité leur 25e anniversaire de mariage. Cette fête fut une agréable surprise pour M. et Mme Marcoux, car ces derniers ne se doutaient de rien. De magnifiques cadeaux leur furent présentés.

Comme on le sait, M. Marcoux demeure en notre ville depuis bientôt sept ans, étant gérant adjoint local de la Banque Canadienne Nationale.

Mariage

Samedi le 29 septembre, à la cathédrale de Rimouski, M. le curé Camille Michaud a béni le mariage de Mlle Thérèse Dionne, fille de M. Romauld Dionne, décédé, et de Mme Dionne, de Rimouski, avec M. Benoit Morency, fils de M. et Mme Victor Morency, de Québec. Un programme de chant fut exécuté par Mlle Thérèse Grenier et M. Yvon Landry. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence de Mlle Dionne, puis M. et Mme Morency sont partis en voyage. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Décès

— Le 3 octobre, à Price, à l'âge de 54 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph Cloutier. L'inhumation aura lieu à St-Octave, samedi.

— Est décédée subitement à Sayabec Mme Adrien Caron (Antoinette Bélanger). Outre son mari, M. Caron, marchand, lui survivaient 14 enfants. Ses funérailles auront lieu samedi à Sayabec et l'inhumation à St-Cléophas.

— Le 4 octobre, à Nazareth, est décédée Suzanne Lauzier, âgée de 10 ans. Elle était la fille de M. et Mme Alphonse Lauzier.

Naissance

A l'hôpital St-Hubert de Montréal, le 26 septembre, à M. et Mme Jean-Paul Nepveu (Madeleine Joly), est né un fils baptisé sous les noms de Joseph-Arthur-Jean-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Joly, grands-parents de l'enfant. Porteuse, sa tante Mme Jean Robert.

Naissance

M. et Mme Paul-Emile Tremblay (Georgette Buteau), de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 29 septembre et baptisée sous les noms de Marie-Diane-Cécile-Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudiose Buteau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, sa grand-tante Mlle Sibéria Buteau.

Baptêmes à la Cathédrale

(SEPTEMBRE 1945)

1. — Pelletier, Joseph-Jean-Marc-Gaston, enfant d'Honorius Pelletier, boulanger, et de Cécile Trépanier, de Luceville. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pelletier.
2. — Desrosiers, Jacques-Jean-Guy, enfant d'Yvon Desrosiers, plombier, et de Marguerite Lambert. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Desrosiers.
3. — Mauger, Marie-Thérèse-Cécile, enfant de Jean-Paul Mauger, journalier, et de Jeanne Picard. Parrain et marraine, Henri Picard et Marcelle Savard.
4. — Dechamplain, Anne-Marie-Louise, enfant de Gérard Dechamplain, fermier, et de Germaine Dubé. Parrain et marraine, André et Germaine Dechamplain.
5. — Roy, Paul-René, enfant de Jean-Henri Roy, vétérinaire, et de Monica Dolal, de St-Octave-de-Métis. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Roy.
6. — Lepage, Marie-Cécile-Denise, enfant de Maurice Lepage, marchand, et de Béatrice Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme François-X. Fournier.
7. — Turcotte, Marie-Lise-Françoise, enfant de Louis Turcotte, fils de Louis, journalier, et de Rose Desrosiers, de St-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Larochelle.
8. — Emond, Marie-Bernadette, enfant d'Hector Emond, peintre.

Enquête préliminaire

L'enquête préliminaire d'Xavier Minville, qui la semaine dernière a abattu d'un coup de carabine son beau-frère Elzéar Daraiche, à Ruisseau-Patate, aura lieu à Ste-Anne-des-Monts le 12 octobre. La Sûreté provinciale poursuit ses recherches en attendant.

Luceville

Le conducteur Charles Marquis, à l'emploi du Canadien National, et Mme Marquis, de Luceville, sont de retour d'un voyage à Montréal, Trois-Rivières et Québec.

— Mme Marquis était de passage à Trois-Pistoles le 27 septembre, rendant visite à ses deux jeunes filles Jeannine et Florence, au couvent de Jésus-Marie.

Au Club Rotary

Lundi le 1er octobre, avait lieu à l'hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. Maurice Tessier.

On souhaita la bienvenue à M. Jos. Drolet, ancien membre du club local, et qui, d'après la rumeur, après une absence de quelques mois, doit revenir se fixer de nouveau à Rimouski. On salua aussi la présence de M. Paul Bussières, organisateur pour les emprunts de la victoire dans le comté de Rimouski.

Il fut annoncé que le gouverneur du district numéro 193, M. C. O. Baptiste, de Trois-Rivières, visitera les rotariens de Rimouski mercredi le 10 octobre.

Le programme éducatif a consisté en des questions et réponses au point de vue de régie interne.

Ste-Luce

Feu M. John Ross. — Lundi le 1er octobre ont eu lieu en notre paroisse les imposantes funérailles de M. John Ross époux de Dame Léda Péruze, décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski le 27 septembre à l'âge de 78 ans.

Après un libéra chanté à la chapelle de Luceville, le cortège funéraire se rendit à l'église de Ste-Luce. L'absoute fut présidée par le curé Alph. Roy. Le service fut chanté par M. l'abbé Léopold Côté, assisté comme diacre de M. l'abbé J.-Marc Desrosiers et de M. l'abbé F. Beuchemin comme sous-diacre. M. le curé Alph. Roy assistait au chœur. Le drapeau du St-Coeur était porté par M. Aug. Lechasseur. M. Elzéar Côté portait la croix. Les porteurs étaient MM. Honorius St-Laurent, Joseph Ross, Joseph Boulanger, Donat Claveau, Ph. Ross, Florian St-Laurent, Aurèle Paquet, Jos. Lan-

et d'Alice Morissette. Parrain et marraine, Roméo Emond et Bernadette Morissette.

12. — Gosselin, Gabriel-Marie, enfant de Gérard Gosselin, boulanger, et de Laura Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Gosselin.

13. — Robitaille, Joseph-Michel-Paul, enfant de Jean-Paul Robitaille, journalier, et de Reina Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Boucher.

14. — Rioux, Marie-Rose-Anoëtte, enfant de Gabriel Rioux, menuisier, et d'Irène Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Dessureault.

15. — Dubé, Marie-Claire-Françoise, enfant de Raoul Dubé, employé civil, et de Jeanne St-Onge. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur St-Onge.

16. — Chabot, Joseph-Eusèbe-Alexandre-Guy, enfant de Raphaël Chabot, comptable, et de Jeanne d'Arc. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Dubé.

21. — Fortin, Marie-Ruth-Gisèle, enfant de Sébastien Fortin, électricien, et de Crescence Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lavoie.

— Lavoie, Joseph-Paul-Claude, enfant d'Alphonse Lavoie, géant, et de Colette Saucier, de Mont-Joli. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lavoie.

22. — Portugais, Joseph-Albert-Gérard-Pierre, enfant de Joseph-E. Portugais, voyageur, et d'Adrienne Thériault. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Thériault.

23. — Lepage, Joseph-Réjean, enfant d'Adolphe Lepage, cocher, et d'Adrienne Caron. Parrain et marraine, Joseph Beaulieu et Marie-Blanche Pelletier.

24. — Michaud, Marie-Huguette, enfant de Marcel Michaud, comptable, et d'Adrienne Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Michaud.

26. — Beaulieu, Marie-Carmen, enfant de Joseph Beaulieu, menuisier, et de Mathilda Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Dupéré.

30. — Tremblay, Marie-Ghislaine-Monette, enfant d'Odile-Armand Tremblay, journalier, et de Dolorès Banville, de Ragueneau. Côte-Nord. Parrain et marraine, M. et Mme Benjamin Tremblay.

— St-Laurent, Joseph-Réal, enfant de Louis-Philippe St-Laurent, commis, et d'Yvette Côté. Parrain et marraine, David Bouchard et Madeleine Côté, oncle et tante de l'enfant.

L'Association des vendeurs agréés

visite les vendeurs locaux



M. G. Raoul Moquin, président de l'A.V.A., était hier de passage au bureau. Il visite le district dans le but de rencontrer les membres de l'Association en général et un grand nombre de jeunes gens et propriétaires de commerce de Rimouski, Mont-Joli et Matane qui se sont intéressés à l'enseignement que donne l'association à ses membres dans toutes les phases de la vente. L'A.V.A. compte huit membres actifs au seul magasin Anselme Côté & Fils, M. Moquin nous a informés que près de 200 personnes du Bas St-Laurent sont au nombre des futurs membres de cette association qui enseigne l'art de vendre par correspondance.

M. Moquin est un vendeur d'expérience et vient d'être désigné par les autorités en charge de la réhabilitation pour diriger le cours de vente en français et en anglais à l'Institut commercial de Réhabilitation, 9400 rue St-Laurent à Montréal.

Anglais! Anglais!

Apprenez-vous l'anglais à domicile?

Abonnez-vous à la série de conversations (français-anglais) du professeur A. Lebel, 1154, Ste-Cécile, Trois-Rivières. Un numéro nouveau paraissant tous les mois. Abonnement, \$3.00 pour l'année. Ces fascicules sont très populaires. Disponibles dans les kiosques et librairies. Pour élèves avancés, 14 fascicules, 224 pages, \$7.00.

A vendre

Madriers, bois franc à plancher, planches de toutes sortes. Crèmeuse pour lait. Sets de chambre, chassiss, portes, panneaux, ouvrage sur toile, broderie Richelieu. S'adresser à Mme Joseph Rouleau, Pointe-au-Père, d'ici à quinze jours.

Automobile à vendre

Au prix établi par la commission des prix. Graham-Paige, huit cylindres, sept passagers, en très bon ordre avec de bons pneus. Serait la voiture idéale pour taxi sur route de campagne. S'adresser à Case postale 544 ou téléphone 529, Rimouski.

A vendre

Moteur Evinrude, modèle 1941. Sportmen 3.3 H.P. En bon ordre. Presque neuf. S'adresser à Robert Bouillon, Séminaire de Rimouski.

Nous sommes acheteurs

De graine d'anis, baies de genévrier, grains bleus et noirs, gomme de sapin. Payons les plus hauts prix du marché. Ecrivez Dr N.-A. Sirois, Enr., Ste-Anne de la Pocatière.

A vendre ou à échanger

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBAN SAMSON, agent d'immobiliers, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1857-M.

Pour être chaudement cet hiver portez des chaussures de feutre

BOTTINES NOIRES —

Avec semelles de feutre. Pour enfants: —
Pointures 8 à 10 \$2.10
Pointures 11 à 2 \$2.25

BOTTINES BRUNES, 12 pouces —

5 à 7 pour enfants \$2.40
8 à 10 pour fillettes \$2.75
11 à 2 pour fillettes \$3.00
3 à 7 pour dames \$3.55

BOTTINES NOIRES —

Bottines noires avec semelles en feutre pour hommes —
12 pouces \$4.35
14 pouces \$4.75

Le Magasin

SAINT-GEORGES

Enr.

RIMOUSKI

A vendre

A celui qui aura besoin d'une bonne sleigh, s'adresser à Mme Romuald Lévesque, Rimouski-ouest. Tél. 342 M 6.

Si vous vous ennuyez, écrivez à 32, Clarkston, Wash. Envoyez timbre.

Machinerie

Nous pouvons vous fournir machinerie pour moulin à planer, moulin à scie, boutique de mécanicien, boutique de forgeron et moulin à farine. Demandez cotations pour ce dont vous avez besoin. M. Zagerman & Co. Limitée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Tapis crochétés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

MARCHANDS, ATTENTION! 200 chaises droites et berçantes, 500 traîneaux. — Prix spéciaux par quantité. S'adresser à M. Jean Rioux, manufacturier, Eic.

A vendre

Bon cheval de trait, garanti, à très bonnes conditions. Un foyer mécanique (stoker) en bon état. Adressez-vous immédiatement au Juvénat des Frères du Sacré-Coeur, Rimouski.

TERRES A VENDRE

Deux terres de deux arpents à vendre avec bâtisses, une avec rouler et l'autre sans rouler. S'adresser à M. Joseph Plante, Pointe-au-Père, Co. Rimouski.

A Vendre

COUVOIR CERTIFIÉ. Capacité d'incubation 5.880 poussins. Capacité d'élevage 6.000 poulets. Actuellement 800 poules et 125 coqs certifiés. Actuellement en opération. S'adresser à J.-Arthur Amiot, 24, rue Lavoie, Rimouski. Téléphone 141.

Belle terre à vendre

Terre située à 2 milles de l'église, à St-François-Xavier des Hauts, Clé Rimouski, y compris tous les instruments aratoires, simples et doubles, tous les animaux et belle récolte, etc. Conditions très avantageuses pour prompt acheteur. Pour renseignements supplémentaires, écrire à: M. Siméon Deschênes, St-François-Xavier des Hauts, Clé Rimouski.

Logement meublé à louer

Logement meublé à louer, sept pièces meublées. Aussi à vendre bicyclette C. C. M. complètement neuve, pour dame. Adressez C.P. 245, Rimouski. Tél.: 309 M 6.

Logement à louer

Logement pour deux personnes. S'adresser à 52, Ave de la Cathédrale, Rimouski.

TRAPPEURS ET AMATEURS DE CHASSE

Sur votre demande, il me fera plaisir de vous faire parvenir ma liste de prix pour les fourrures brutes.

Comme par le passé je serai intéressé dans l'achat des fourrures telles que: visons, belettes, rats-musqués, etc., pour lesquels je paierai les plus hauts prix du marché.

FAITES VOS EXPEDITIONS A:

CLEO MARTEL

232, rue du Roi — QUEBEC

Si vous désirez doubler votre revenu en consacrant vos heures de loisir à la vente de nécessités quotidiennes, nous avons une proposition intéressante à faire à celui qui désirerait exploiter un circuit rural. La plus ancienne et la plus puissante Compagnie du genre. Profits substantiels dès vos débuts. Adressez votre demande à la Compagnie J. R. Walkins, Amiot, 24, rue Lavoie, Rimouski. 2177 Masson, Montréal. No Q-R-2a.

PIANOS! PIANOS!

Vous pouvez maintenant placer votre commande pour un piano neuf « WILLIS », ou reconditionné de différentes marques de bonne réputation. Toujours l'harmonie et la qualité pour bien vous servir.

J. A. COUTURE

Tél.: 394-M-8 — 35, rue St-François NAZARETH. — RIMOUSKI, Qué.